

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

La tâche historique
de M. de Gaulle

par Robert LOUZON

Le «troisième âge» sacrifié
par la Sécurité Sociale

par René LE BRAS

Le C.I.S.L. après son 7^{me} Congrès

par A. GIACOMETTI

Les Syndicats et la Révolution

par Urbain THEVENON

“L'équivoque révolutionnaire”

par Roger HAGNAUER

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois 8 NF (800 fr.)
Un an 15 NF (1.500 fr.)

EXTERIEUR

Six mois 10 NF (1.000 fr.)
Un an 18 NF (1.800 fr.)
Le numéro : 1,50 NF (150 francs)

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTral 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS
DE FONDS

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 476 - Octobre 1962

La tâche historique de M. de Gaulle	R. LOUZON
Le « troisième âge » sacrifié par la Sécurité Sociale	R. LE BRAS
Le point de vue de « l'Ecole Emancipée » ..	DESACHY
La claironnante offensive du S.G.E.N.	J. DUPERRAY
Le double crime des Américains	R. LOUZON
L'indépendance médiévale	R. BARANTON
La C.I.S.L. après son 7 ^e Congrès	A. GIACOMETTI
Les Syndicats et la Révolution	U. THEVENON
« L'équivoque révolutionnaire »	R. HAGNAUER
A travers les livres : Un témoin raconte (de Petrus Faure)	U. T.
Ceux qui nous quittent : Hélène Brion.. Charles Dooghes	M. DOMMANGET N. F.
Des syndicalistes de province parlent des problèmes ouvriers : Les communistes ralliés au réformisme. — Paupérisation croissante. — Qu'attendre de la « Table ronde » ? — Mendès-France propose du « constructif ». — Les fonctionnaires mal payés. — Disparité des salaires hor- raires. — Elections à la Sécurité Sociale. — L'utilisation des loisirs. — Il y a en- core manque de main-d'œuvre. — Charge salariale plus faible en France qu'en Allemagne.	

ENTRE NOUS...

Ce numéro de la R.P. paraît avec une nouvelle chronique. Un groupe d'amis de la Loire, après en avoir discuté, a décidé une collaboration régulière à la R.P. Il ne s'agit pas de simples informations sur l'activité syndicale. Ce sont des commentaires d'inégale importance sur l'actualité sociale.

Précisons bien à nouveau le caractère de la rédaction de la R.P. Sans doute publions-nous assez fréquemment des informations que l'on ne trouve pas dans la presse ou qui ont passé inaperçues. Souvent dans le passé la R.P. a joué le rôle d'un organe d'opposition diffusant des faits que le conformisme voudrait ignorer. C'était là cependant une besogne « marginale » que l'absence d'un journal ou d'un hebdomadaire rendait nécessaire. Ce n'est pas plus aujourd'hui qu'hier l'objet primordial de notre publication.

— le terme de « coopérative intellectuelle », employé dès la fondation de la R.P. dit parfaitement ce qu'elle doit être.

L'expression des opinions personnelles des militants sur toutes les questions que pose le mouvement ouvrier a pour but d'alimenter des débats ; elle ne peut aboutir à des conclusions définitives.

— Aucune autre limitation du champ des études, notations, investigations et découvertes que celles que le militant impose volontairement à ses démarches intellectuelles. Il n'est pas de sujet défendu, il n'est pas de personnage intouchable, il n'est pas de vérités révélées protégées par les lévites d'un dogme.

Et nous ne reconnaissons pas la hiérarchie des valeurs établies qui réserve certaines interventions aux mandarins de la Science ou de la Doctrine.

Il est utile de le proclamer en ces jours de fièvre électorale et de mise en scène plébiscitaire. On s'étonne que d'aucuns découvrent aujourd'hui le mal que Michelet — après l'aventure césarienne de Bonaparte — dénonçait par sa fameuse formule « France, guéris-toi des individus ».

On n'aurait jamais dû tolérer ce culte insensé de la personnalité providentielle. Ne pas le tolérer en France... ou ailleurs, au sein de la démocratie politique, comme au sein du mouvement ouvrier. Accepter le mythe des « grands hommes », c'est avouer sa peur des responsabilités viriles. Le syndicalisme de 1906 justifiait la confiance en soi de la classe ouvrière, par la méfiance à l'égard des gouvernements, des partis, même des leaders ouvriers.

— Briser le complexe d'infériorité des travailleurs, c'est notre mission. C'est la plus salutaire et la plus efficace riposte aux projets césariens.

Et nos amis de la Loire, en prenant dans cette revue qui est à eux autant qu'à nous, une place qui n'est pas mesurée, offrent à tous un exemple qu'il faut suivre.

— Nous n'avons même pas à les inviter à un effort de diffusion de notre revue parallèle à leur collaboration régulière. Car là aussi, ils ont payé d'exemple. Ceux qui voudront prendre place à leurs côtés n'ont pas à nous promettre préalablement de contribuer matériellement à notre rayonnement. Comprenez la nécessité d'existence de la R.P., ils voudront y participer par tous les moyens.

Et les autres, tous nos autres amis, trouveront dans cette nouvelle rubrique, une raison supplémentaire de prouver leur amitié par une action persévérante.

LA TACHE HISTORIQUE DE M. DE GAULLE

Ce monstre de vanité qu'est celui que vous savez, entend toujours être le premier, même chronologiquement. C'est pourquoi, sans doute, il veut être le premier dictateur qui viole la Constitution qu'il a lui-même établie.

Car je crois bien qu'on aura beau fouiller l'histoire, on ne trouvera pas d'autre exemple d'un tel mépris pour soi-même. Les Constitutions ont été souvent violées, mais pas par ceux qui les avaient faites. Supprimer une Constitution autrement que par les voies légales et la remplacer par une autre, c'est ce qu'on appelle un coup d'Etat; or, on n'avait jamais vu personne faire un coup d'Etat contre soi.

La Constitution issue du pronunciamiento du 13 mai 1958 comprend un titre spécial sur la révision de la Constitution, intitulé « De la Révision », le titre XIV; ce titre comprend un seul article, que voici :

Art. 89. — *L'initiative de la révision de la Constitution appartient concurremment au Président de la République sur proposition du Premier Ministre et aux membres du Parlement.*

Le projet ou la proposition de révision doit être voté par les deux assemblées en termes identiques. La révision est définitive après avoir été approuvée par referendum. Toutefois, le projet de révision n'est pas présenté au referendum lorsque le Président de la République décide de le soumettre au Parlement convoqué en congrès; dans ce cas, le projet de révision n'est approuvé que s'il réunit la majorité des trois cinquièmes des suffrages exprimés. Le bureau du Congrès est celui de l'Assemblée Nationale. Aucune procédure de révision ne peut être engagée ou poursuivie lorsqu'il est porté atteinte à l'intégrité du territoire.

La forme républicaine du gouvernement ne peut faire l'objet d'une révision.

Ainsi, rien n'est plus clair :

1° la révision de la Constitution peut être demandée par le Président de la République ou bien par des membres du Parlement ;

2° dans les deux cas, ce projet de révision doit : ou bien être voté par chacune des deux assemblées parlementaires et soumis ensuite au referendum, ou bien être voté à une majorité des trois cinquièmes par un Congrès réunissant en une seule assemblée la Chambre et le Sénat, et, dans ce cas, le vote n'a pas besoin d'être ratifié par un referendum.

Aussi, lorsque, malgré la netteté de ce texte, on prétend ne pas faire approuver le projet de révision par le Parlement parce que l'article 11 de la Constitution déclare que « le président de la République... peut soumettre au referendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, comportant approbation d'un

accord de Communauté ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions, on se fout tout simplement du monde, car il va de soi que l'organisation des pouvoirs publics comprend des tas de choses qui ne constituent pas une révision de la Constitution, et que ce sont seulement à ces choses-là que l'article s'applique, sans quoi la Constitution serait en contradiction avec elle-même (1).

Il faut donc être aussi crétin ou aussi plein de mauvaise foi qu'un gaulliste pour oser prétendre qu'il est légal et constitutionnel de faire voter une révision de la Constitution autrement que par les voies explicitement indiquées dans le titre de la Constitution consacré à la révision.

L'impudence, l'audace dans le mensonge, la négation des plus éclatantes évidences ont toujours été monnaie courante chez les hommes politiques, jamais cependant elles n'avaient atteint à la hauteur où vient de les porter M. de Gaulle. M. de Gaulle voit toujours grand !

Cela nous fournit l'occasion de constater une nouvelle ironie de l'histoire, une ironie dont les conséquences sont beaucoup plus importantes que celles des ironies que nous avons signalées jusqu'ici.

Si M. de Gaulle a une idée, c'est l'idée qu'il faut avant tout un Etat fort, que l'Etat est l'armature de la nation et que le premier objectif de toute politique est de le consolider.

Or, M. de Gaulle s'est montré, dès les premiers jours, mais tout particulièrement dans ces derniers temps, le meilleur agent de destruction qui soit de l'Etat français.

Le rôle de l'Etat, ce qui constitue en quelque sorte son essence, c'est de soumettre la société à des règles pourvues d'une certaine permanence. Tout s'écoule ! Rien, aujourd'hui, n'est identique à ce qui était hier. Mais, pour savoir ce qu'il nous fait faire aujourd'hui, il nous faut tout de même pouvoir compter que demain ne sera pas fondamentalement différent d'aujourd'hui, qu'une certaine continuité, qu'une certaine permanence seront maintenues dans le devenir social ; sinon, il nous serait impossible d'agir, toute action ne devant produire ses effets que dans le futur et ne pouvant donc être

(1) A remarquer que cet article 11, ainsi qu'on vient de le voir, stipule expressément que l'on ne peut procéder à la ratification d'un traité par referendum que s'il n'est pas « contraire à la Constitution », les rédacteurs de la Constitution ayant voulu manifestement par là, éviter toute révision camouflée de la Constitution par des moyens autres que ceux prévus à cet effet.

déterminée si nous nous trouvons toujours avec un futur qui soit constamment bouleversé.

Le rôle de l'Etat, sa fonction, sa raison d'être est donc de soumettre la société à certaines règles dont il a pour fonction d'assurer le maintien, ou, tout au moins, une évolution qui ne soit que progressive.

Or, c'est ce caractère essentiel de l'Etat que M. de Gaulle ne cesse de détruire. Un exemple : celui de la Justice. La Justice, c'est-à-dire l'établissement de règles de Droit et la charge de les faire respecter sont l'une des fonctions les plus importantes, sinon la plus importante, de l'Etat.

Pour vivre dans les conditions de sécurité qui sont nécessaires à son activité, chaque citoyen a besoin de connaître d'une façon ferme ce qu'il peut faire et ce qu'il ne peut pas faire, et, dans le cas où il est accusé d'avoir fait ce qu'il n'avait pas le droit de faire, de savoir comment il sera jugé, selon quelles règles et par qui.

Or, sous M. de Gaulle, ce principe est bafoué. Dans la France d'aujourd'hui, c'est uniquement selon le bon plaisir du maître qu'on est, pour un même délit, poursuivi devant la justice militaire ou devant la justice civile, devant les tribunaux militaires réguliers ou devant des tribunaux d'exception, et s'il arrive que l'un d'eux rende un jugement qui n'est pas conforme aux désirs du maître, le lendemain il est dissous et remplacé par un autre auquel on s'apprête à demander de telles choses que celui qui vient d'en être nommé président préfère se suicider plutôt que d'assumer sa charge.

Eh bien ! je vous le demande, qui, dans de pareilles conditions, peut encore croire au mythe de la sainteté, de la « transcendance » des lois, qui est l'une des bases essentielles de la croyance en l'Etat et en la légitimité de son autorité ?

Et lorsque, finalement, on voit le gardien légal de la Constitution, qui en est en même temps l'auteur, la violer avec une rage sadique, qui peut encore croire qu'il existe même un Etat ?

Dans les premiers Etats qui ont servi de modèle au nôtre, on avait bien compris que l'inviolabilité des lois était indispensable pour leur assurer le caractère sacro-saint qui devait en garantir le respect. Dans une prosopopée célèbre, Platon s'est exprimé à ce sujet en termes éloquentes.

Socrate, en prison, attend d'un jour à l'autre son exécution. Son ami, Criton, parvient à l'y voir, et il le presse d'accepter qu'on le fasse évader. Aucun risque, ni pour lui, ni pour ses amis ; le succès est certain. Mais Socrate s'y refuse, car, dit-il :

Suppose qu'au moment de sortir ou de nous enfuir d'ici, appelle cette action comme tu voudras, les Lois et la République viennent se présenter devant nous et nous adressent ces paroles : « Dis-nous, Socrate, que vas-tu faire ? Une action comme celle que tu entreprends.

peut-elle tendre à autre chose qu'à nous détruire, nous les Lois et la République tout entière, autant qu'il est en toi ? Te paraît-il possible qu'un Etat subsiste et ne soit pas renversé, lorsque les arrêts des tribunaux (2) sont sans force, lorsque de simples particuliers (3) les enfreignent et les dépouillent de toute autorité ? » Que répondrons-nous, Criton, à ce reproche et à beaucoup d'autres semblables qu'on pourrait nous faire ?

M. de Gaulle, qui se pique parfois d'avoir des lettres, ferait bien, s'il en est capable, de méditer ces lignes de l'auteur de « la République », grand partisan, lui aussi, d'un Etat « fort », mais qui en connaissait les conditions.

Cependant, il n'en fera rien. Pour être le Seul, le Grand, l'Unique, il lui faut détruire tout ce qui n'est pas Lui. Il lui faut détruire le Parlement puisque le Parlement n'est pas Lui et qu'il peut même arriver parfois qu'il s'oppose à Lui. Mais... en détruisant le Parlement sous le prétexte de détruire les partis, c'est de l'Etat lui-même que M. de Gaulle consomme la perte.

M. de Gaulle a raison, il est personnage historique. Sa tâche historique sera de contribuer, plus que tout autre, à la disparition de l'Etat français. Les anarchistes peuvent s'en féliciter. Ironie de l'histoire !

Robert LOUZON.

P.S. — Enregistrons une victoire, pour une fois ! une petite victoire.

Nous avons signalé le mois dernier l'ahurissante décision du gouvernement de M. de Gaulle selon laquelle l'indice des 179 articles, d'après lequel est fixé le S.M.I.G., cesserait de comprendre, pour tout ou partie, le prix de certains produits lorsque ceux-ci deviendraient trop chers, et que ce prix serait alors remplacé par celui de produits meilleur marché : par exemple, le prix du bifteck par celui du pot-au-feu !

Il s'ensuivait que le Gouvernement pouvait désormais fixer cet indice, chaque mois, exactement au niveau qu'il voulait, et par suite, également, le montant du S.M.I.G. qui en dépendait, tout en continuant à prétendre que le S.M.I.G. variait avec le coût de la vie ! C'était d'un culot formidable !

Eh bien ! une déclaration du ministre des Finances Giscard, a fait connaître, deux jours après le vote de censure et la veille de la dissolution de la Chambre, que cette décision était annulée et que l'indice du coût de la vie continuerait à être calculé comme précédemment.

La peur de l'électeur est le commencement... de l'honnêteté.

(2) Et encore plus les lois constitutionnelles.

(3) Et encore plus le chef de l'Etat.

« Sommes-nous suffisamment tolérants pour permettre la construction de sociétés socialistes en d'autres pays que le nôtre ? »

O. DOUGLAS,

Membre de la Cour Suprême de justice des Etats-Unis.

LE « TROISIÈME ÂGE » SACRIFIÉ PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Avant l'institution des Assurances sociales, en juillet 1930, les salariés qui avaient la chance d'atteindre la soixantaine étaient dans l'obligation de continuer de porter les harnais de la servitude salariale jusqu'à leur mort; incapables de remplir les normes de travail, ils se trouvaient déclassés professionnellement, puis un jour, s'ils avaient des employeurs compatissants à leur manque de rendement, c'était comme « sénateurs » qu'ils terminaient leur carrière de salariés.

Ce mot de « sénateur » était ironique par rapport aux vrais sénateurs de la III^e République. Marianne versait à ces derniers de bonnes retraites et l'avenir pour eux était sans souci. Pour ceux de la production, sénateur signifiait qu'ils n'étaient plus utilisables.

Aujourd'hui, ceux qui font partie du troisième âge ont l'espoir de pouvoir se reposer et de ne pas mourir en travailleurs diminués sur le front du travail.

Du fait de ne plus être un salarié et de devenir un « rentier » à 65 ans après une cinquantaine d'années de travail, le retraité perd pas mal de droits et d'avantages sociaux. Juridiquement, l'entreprise qui l'employait comme salarié, ne veut plus le connaître, il n'appartient plus à l'entreprise, son nom, son matricule, sont rayés des effectifs, il devient un inconnu.

La Sécurité sociale, elle aussi, l'ignore totalement s'il n'a pas suffisamment cotisé pour avoir droit aux prestations de maladie, sauf pour lui faire parvenir sa retraite avec pas mal de retard.

Une fois par an, une collecte nationale est faite dans les rues, au profit des personnes âgées, avec ce collectage et des discours à la tribune du Parlement, le gouvernement a rempli son devoir.

Un retraité n'a pas droit à l'indemnité décès de la Sécurité sociale. Les textes sont formels : Pour avoir droit aux prestations de l'assurance-décès, il faut avoir occupé un emploi salarié pendant au moins 60 heures au cours des trois mois précédant la date du décès.

Depuis des années les administrateurs des caisses de Sécurité sociale luttent pour supprimer cette iniquité; en particulier les administrateurs de la Caisse primaire centrale de Paris qui n'ont cessé de réclamer l'attribution du capital-décès aux ayant droit des titulaires d'une pension de vieillesse. Et la F.N.O.S.S. (Fédération nationale des organismes de Sécurité sociale) est intervenue à plusieurs reprises dans ce sens auprès du ministre du Travail. Le ministre du Travail a fait savoir, le 26 février 1960, qu'un projet de décret, élaboré par ses services et tendant à assimiler à des périodes de travail salarié les périodes pendant lesquelles un ancien salarié a bénéficié d'une pension ou rente de vieillesse, s'est heurté à l'opposition du ministre des Finances qui trouve que les frais d'obsèques des travailleurs retraités coûteraient trop cher.

Nous savons que, malgré cette opposition, les administrateurs de la Caisse primaire n'abandonnent pas la partie et sont prêts à intervenir à nouveau auprès de l'Administration pour faire aboutir cette revendication qu'ils estiment justifiée.

Après ce problème de l'indemnité-décès, passons à un autre qui, lui aussi, a son importance, celui du taux du calcul de la retraite.

La loi stipule qu'il faut avoir cotisé pendant 30 années pour bénéficier d'une pension entière, qui sera à 60 ans égale à 20 % du salaire moyen des

dix dernières années. Ce taux de 20 % est augmenté de 1 % par trimestre, pour atteindre 40 % à 65 ans si le salarié n'a demandé à bénéficier de sa retraite qu'après avoir atteint ses 65 ans.

En outre ces taux de 20 % et 40 % ne s'appliquent qu'au prorata des années de versement de chaque assuré dans la proportion d'un trentième par année. Et c'est ainsi que la loi sur les Assurances sociales étant appliquée depuis le 1er juillet 1930, les travailleurs qui ont pris leur retraite avant le 1er juillet 1960 ne pouvaient toucher qu'autant de trentièmes de 20 ou 40 % qu'ils avaient d'années de versements.

Car le salarié qui n'avait cotisé que pendant 25 ou 28 ans ne touche que 25 ou 28/30^e du taux prévu !

Or, nous sommes en 1962 et les assurés qui ont cotisé depuis le début des Assurances sociales et n'ont pas encore atteint 60 ou 65 ans ont déjà plus de 30 ans de versements. Et là on constate une anomalie que le législateur de 1930 n'avait pas prévue mais qui devient de plus en plus choquante, car si celui qui a cotisé pendant moins de 30 ans voit réduire sa pension au-dessous des taux prévus, par contre, celui qui aura cotisé durant 32, 35 ou 40 ans ne verra pas sa retraite valorisée pour autant.

Pour mieux nous faire comprendre, prenons un exemple. Deux frères ont cotisé sans interruption à la Sécurité sociale et au plafond depuis juillet 1930.

Le premier a atteint ses 65 ans en octobre 1958, il ne touche qu'une retraite de 28/30^emes du plafond de 40 % n'ayant eu que 28 années de versements.

Le deuxième a pris sa retraite à 65 ans en octobre 1961, par conséquent après avoir cotisé pendant plus de 31 ans. Combien touchera-t-il ?

Leur sœur, moins âgée, atteindra ses 65 ans dans quatre ans, elle aura versé pendant 35 ans. Combien touchera-t-elle ?

La réponse de l'Administration à de telles questions est celle-ci :

« Les pensions de vieillesse sont actuellement calculées avec un maximum de 30 années ou 120 trimestres de versements.

« Nous ignorons les dispositions qui seront prises en matière d'assurances vieillesse en faveur des assurés sociaux qui réuniront plus de 30 années d'assurances; lorsqu'ils demanderont la liquidation de leurs droits. »

Est-ce équitable de ne tenir aucun compte des cotisations versées en plus des 30 ans alors que la proportionnelle a joué au détriment de ceux qui avaient moins de 30 années de versement ?

Les administrateurs des caisses de Sécurité sociale font leur devoir pour faire disparaître de telles injustices et sur le calcul du taux de la retraite et sur l'attribution de l'indemnité décès.

Sur le plan syndical, à part la C.G.T.F.O. et sa Fédération des retraités qui luttent pour améliorer le sort des personnes âgées, pour les autres le problème des gens du troisième âge est secondaire.

En face d'une Administration qui ne bouge pas, et oppose la force d'inertie, définie ainsi en mécanique par Kepler : « Tout corps conserve indéfiniment son état rectiligne, si aucune cause étrangère ne vient modifier cet état de chose. » Il n'y a qu'un moyen, c'est de lui opposer une force, celle des masses, pour la faire bouger.

Ah ! Si les travailleurs retraités pouvaient imiter les paysans bretons et passer à l'action avec l'aide et l'assistance des jeunes, leur sort serait vite amélioré.

R. LE BRAS.

LES SYNDICALISTES DE PROVINCE PARLENT DES PROBLÈMES OUVRIERS

Nous avons assez souvent insisté dans le passé sur le rôle éminent que pourraient jouer dans la renaissance du syndicalisme des cercles d'études constitués sur le plan industriel ou sur le plan local. Sans se réclamer de cette formule, nos amis Thévenon, Soffietto, Chausse et Piolet, de la Loire, ont pris l'initiative de se grouper pour nous adresser leurs informations et observations sur le mouvement ouvrier français et international, dans un esprit qui ne sera pas nécessairement celui de la centrale Forte Ouvrière où ils militent.

LES COMMUNISTES RALLIÉS AU RÉFORMISME

La conférence des théoriciens de vingt-trois pays, qui vient de se tenir à Moscou n'a pas été favorable à nos communistes français qui s'acharnent à répéter purement et simplement les anciens slogans sur la paupérisation des masses, contre le Marché commun considéré comme une machination germano-américaine... et qui continuent à prévoir l'éclatement proche du système capitaliste par le simple jeu de ses contradictions internes.

Exprimant la pensée actuelle des soviétiques, le directeur de l'Institut d'économie mondiale a condamné le dogmatisme, le sectarisme, les analyses schématisées... et reconnu au système capitaliste une vitalité suffisante pour surmonter pendant assez longtemps ses contradictions internes.

La révolution n'est pas pour demain ; donc, au lieu de se livrer à une opposition systématique contre le pouvoir bourgeois, il est préférable de « s'insérer dialectiquement » dans l'évolution en cours en essayant de l'influencer, opposant aux solutions du régime des projets constructifs orientés dans le sens du socialisme.

Les réformistes si violemment condamnés par les chefs communistes depuis 1918 et par tous les révolutionnaires, ne tenaient pas un autre langage. L'opposition constructive qui est recommandée s'apparente fort à celle de Jouhaux d'entre les deux guerres mondiales.

Reste à savoir ce que sera une « insertion dialectique ».

Que nous réserve la nouvelle orientation ? Il n'est pas impossible qu'après de nouveaux tournants provoqués par une analyse marxiste saine de la situation, on se trouve en face, du côté du plan soviétique, de révolutionnaires objectifs avec lesquels tous les révolutionnaires pourraient collaborer, même des révolutionnaires réformistes. Car il y a des réformistes révolutionnaires et des révolutionnaires contre-révolutionnaires. Et la réalité, vue sans formules déformantes, peut conduire à des contacts nouveaux, tant du côté ouvrier que du côté technocrate, qui pourraient permettre de mettre un terme à la guerre froide, et, peut-être, aux divisions ouvrières.

PAUPÉRISATION CROISSANTE ?

Certains militants C.G.T. ou intellectuels gagnés à la religion marxiste continuent de répéter l'affirmation de Marx sur la paupérisation croissante des prolétaires valable à un moment de l'évolution sociale, mais qui ne l'est plus aujourd'hui.

Bien sûr, on peut jouer sur les mots et ne parler que de paupérisation relative en ne considérant que des revenus extrêmes, ceux que le riche capitaliste consomme et ceux qu'il investit.

Il est plus juste de s'en tenir au revenu consommé. La répartition du revenu national fait ressortir évidemment une part plus grande pour les détenteurs des moyens de production. En 1952, les ressources totales des entrepreneurs individuels s'élevaient à 2.525 milliards pour 1.825.000 ménages, tandis que celles des 7.055.000 ménages ouvriers atteignaient seulement 5.165 milliards. Si l'on considère la période de 1938 à 1955, la part du revenu salarial global dans le revenu national a passé de 52 à 59,1 %.

Ça, ça ne frappe pas l'esprit. Ce qui est plus concret, c'est la comparaison du niveau de vie et du genre de vie d'une famille ouvrière de 1850 par exemple avec le niveau de vie et le genre de vie d'une famille ouvrière de 1960, même en plaçant en face les éléments de niveau de vie et du genre de vie d'une famille bourgeoise. En 1850, le salarié gagne le pain de sa famille et, en cas de chômage, de maladie ou d'accident, le pain n'est plus assuré. En 1960, le pain ne manque plus, il y a plus de sécurité, et on satisfait beaucoup plus de besoins, plus qu'une famille bourgeoise de 1850.

Ce qui nous a amené à ces réflexions, c'est l'enquête de la Confédération Nationale des associations populaires familiales qui a permis de constater que sur 4.400 familles qui ont répondu à ses questionnaires, 3.011 avaient une machine à coudre (68,43 %), 2.569 un chauffe-eau (58,39 %), 2.125 une machine à laver (48,30 %), 1917 un aspirateur (43,57 %), 1.246 un réfrigérateur (28,32 %).

Simple indication de l'évolution du genre de vie, c'est déjà une preuve de non accroissement de la paupérisation. Et une preuve également que l'action ouvrière n'a pas été inutile. C'est une incitation à orienter l'action syndicale vers le relèvement du minimum vital de façon à donner à chaque famille ouvrière sa machine à laver, son réfrigérateur...

Cela, le progrès technique le permet déjà.

QU'ATTENDRE DE LA « TABLE RONDE » ?

Chacun sait que M. Pompidou s'efforce d'apparaître comme le chef d'un gouvernement qui s'intéresse au social. De par son origine et les résultats de ses quelques mois de gouvernement, il aura du mal à convaincre les travailleurs.

Mais, ne jugeons pas trop vite avant de connaître les propositions qu'il fera et les décisions qu'il prendra après la Table Ronde... qui doit réunir les classes sociales concernées par l'évolution du revenu national.

L'expérience nous prouve qu'en régime capitaliste le résultat ne peut être qu'une conservation du profit, même si les couches défavorisées de la population y trouvent quelques petits avantages.

Beaucoup plus intéressante est la position des syndicats saisis des propositions gouvernementales, encore qu'il faut tenir compte de cet élément de « suspense » qui reste permanent et peut contrarier tous les beaux échaffaudages prévisionnels : la volonté des travailleurs qui, malgré les « Table Ronde », les rendez-vous d'octobre ou du printemps, agissent par dessus les intentions du gouvernement et des états-majors patronaux et même syndicaux. L'expérience montre que les flambées de grèves (pas les petites grèves d'une heure d'agitation sporadique de la C.G.T.) partent encore le plus souvent de la base, sur des motifs émotionnels, ce qui ne leur enlève pas, bien évidemment, leur légitimité, mettant à bas toutes les supputations des spécialistes.

Si la C.F.T.C. fait des réserves sur les moyens de travail dont peut disposer la Table Ronde, elle semble disposée à discuter, sans doute avec l'espoir de faire admettre à l'occasion des débats, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise qui est un de ses chevaux de bataille.

C'est à F.O. qu'on est le plus réticent puisqu'on refuse même de participer à la Table Ronde. La

C.G.T.-F.O. est hostile à l'instauration d'une politique de revenus qui paralyserait le syndicalisme et serait un premier pas vers une réglementation et un blocage des salaires.

Cette position est un succès des « minoritaires » qui ont réussi à faire admettre leur point de vue au C.C.N. de Toulouse, sans rencontrer, il faut le dire, une opposition sérieuse du Bureau Confédéral.

La C.G.T. pour sa part, après les déclarations de M. Thorez, fait de l'agitation verbale, soulignant à la fois ses revendications et les « augmentations substantielles » acquises avant les vacances dans certains secteurs. Son refus de prendre en considération les propositions de l'Etat capitaliste devrait lui interdire de s'asseoir à la Table Ronde... à moins d'un nouveau tournant plus que jamais possible...

MENDES-FRANCE NOUS PROPOSE DU « CONSTRUCTIF »

Mendès France est sans doute l'homme d'Etat qui connaît le mieux les rouages de la société capitaliste et de l'Etat. Il est entouré, il est vrai, de techniciens qualifiés qui lui apportent une aide efficace et que nous avons vus à l'œuvre quand il était au pouvoir.

Oh ! Ce n'est pas un porte-parole de la classe ouvrière, même depuis qu'il est entré au P.S.U. C'est un planificateur qui entend réaliser une croissance économique tendant, tout en assurant de bons profits aux détenteurs de capitaux, à élever régulièrement le niveau de vie des travailleurs.

Au moment où le général nous offre sa réforme de la constitution destinée à assurer la survie de son système, Mendès-France nous apporte un plan de réorganisation, reposant sur de nouvelles institutions. Nous n'en connaissons que l'aperçu publié dans « L'Express » et ne pouvons donc en donner une analyse. Nous verrons quand paraîtra le livre annoncé : « La République moderne ».

Mendès-France voudrait opposer au régime présidentiel un système reposant sur un plan discuté et accepté par les électeurs et appliqué par le gouvernement issu de la majorité des représentants du peuple, et qui resterait au pouvoir pendant une législature entière. Mais Mendès-France fait appel à la collaboration de toutes les classes sociales dont il réunirait les représentants dans une deuxième assemblée, insistant tout particulièrement sur la participation active des syndicats qui seraient intégrés dans le système, collaboreraient à la planification à toutes ses étapes, dans l'Assemblée économique nationale comme dans les assemblées économiques régionales.

Il accorde également une grande attention aux dynamiques jeunes paysans qui ont pris en main la défense des intérêts agricoles, sans s'incruster dans les traditionnelles méthodes d'exploitation.

« La démocratie ne se reçoit pas, elle se fait », dit-il. Nous en disons autant du syndicalisme. Il se fait lui aussi et c'est ce mouvement propre qui en fait une grande force. Reste à donner un cadre à ce mouvement pour qu'il ne se perde pas et ne se dépersonnalise pas dans des organismes impuissants ou dominés par des forces extérieures.

LES FONCTIONNAIRES MAL PAYÉS

Le nombre des fonctionnaires ne cesse d'augmenter. On ne saurait en être surpris avec le développement des attributions de l'Etat. Et, ce n'est pas cela qui justifie l'importance des prélèvements de l'Etat sur le revenu national, ni l'accroissement de la fameuse impasse.

Cet accroissement des effectifs des fonctionnaires a été relativement faible chez les postiers, qui sont passés de 123.000 en 1914 à 230.000 en 1962, et dans les Finances, qui sont passés de 73.000 en 1914 à 118.000 en 1962. Mais il est bien plus important dans l'Education Nationale, dont le personnel est passé de 150.000 en 1914 à 478.000 en 1962. Pour le

reste des fonctionnaires, nous avons respectivement les chiffres de 122.000 et 433.000, et pour l'ensemble : 468.000 et 1.259.000.

Les avantages particuliers : stabilité de l'emploi, retraites, congés... ne compensent plus la différence de rémunération avec les travailleurs du secteur nationalisé ou de l'industrie privée.

Le gouvernement fait état de charges croissantes pour refuser les relèvements justifiés, des rémunérations de ses salariés, mais certaines charges peuvent être réduites ; celles qui constituent un gaspillage pur et simple d'efforts, de matériel et qui n'apparaissent pas dans le budget 1963 !

DISPARITÉ DES SALAIRES HORAIRES

Les statistiques ont du bon, parfois. Elles permettent de souligner certaines réalités économiques ou sociales qu'on a pu soupçonner mais qui sont restées imprécises.

Ainsi l'enquête de l'I.N.S.E.E. sur les salaires fait ressortir les écarts assez sensibles qui existent entre les travailleurs de divers secteurs.

Ainsi la moyenne horaire des salaires des ouvriers, qui est de 2,79 pour l'ensemble, n'est qu'à 2,20 pour l'habillement, à 2,31 pour les cuirs et peaux, 2,31 pour le textile, 2,45 pour le bois, 2,55 pour les industries alimentaires, 2,75 pour le bâtiment et les travaux publics, 2,76 pour les commerces agricoles et alimentaires, 2,79 pour le papier-carton.

Elle dépasse la moyenne de l'ensemble dans les commerces alimentaires (2,86), le verre et les matériaux de construction (2,88), les transports privés (2,89), la mécanique générale (2,96), les constructions électriques (3,01), la première transformation des métaux (3,10), la production des métaux (3,14), la chimie (3,17), et la construction de machines (3,29).

Encore s'agit-il de moyennes nationales ! La disparité selon les régions est très importante et elle serait encore bien plus frappante si l'on examinait les salaires de pointe.

Comment expliquer de telles différences ? Il y a le degré d'expansion de l'industrie, le niveau de progrès technique, le marché du travail, la part de main-d'œuvre féminine et, aussi, le degré d'organisation et d'activité syndicale.

Vouloir atténuer ces disparités par une politique nationale des salaires serait se livrer à de bien longues et vaines discussions en courant le risque d'éteindre la combativité ouvrière là où elle existe encore. De l'éteindre par exemple dans les secteurs agissants de la métallurgie qui font bénéficier de leur action la majorité des ouvriers de l'industrie intéressée éparpillés dans les petites et moyennes entreprises et qui sont souvent rebelles à l'organisation et à l'action.

L'action syndicale générale doit porter avant tout sur la réduction des écarts, écarts de zones de salaires, en particulier, sur la révision du S.M.I.G.

ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Après une longue hésitation, le gouvernement a décidé que le renouvellement des Conseils d'Administration des Caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales aurait lieu le 6 décembre prochain.

Avant cette décision, prise par le ministre du Travail Grandval, dans le cadre de sa politique de sourires aux syndicats, les Confédérations étaient divisées sur le mode de désignation des administrateurs. C.F.T.C. et C.G.T. restant fidèles à l'élection, F.O. proposant la désignation des administrateurs, au nom du droit de l'organisation syndicale de choisir elle-même ses délégués dans les organismes où elle représente les travailleurs. C'est là une argumentation qui mériterait d'être développée et de faire l'objet d'un débat, car elle ouvre une alternative qui dépasse les élections sociales et engage l'orientation syndicale.

Cette décision va marquer le calendrier syndical du trimestre en retenant une bonne part de l'éner-

gie des militants et en accentuant « les explications » entre centrales.

Non pas que les résultats de ces élections influent sur l'orientation ou le rayonnement réel des confédérations, mais beaucoup de ceux qui regardent le syndicalisme de l'extérieur, les considèrent comme l'instrument de mesure de l'influence des centrales sur le monde ouvrier.

Avant les élections, les supputations et pronostics ne manquent pas, comme les interprétations après la publication des résultats. Pour notre part, le bilan social des organisations et la capacité de mettre en mouvement les travailleurs pour le triomphe de leurs revendications sont des signes beaucoup plus probants de la vitalité des confédérations et de leur influence chez les travailleurs.

Dans ces élections, il y a d'ailleurs une part d'hypocrisie, laissant croire aux assurés que les administrateurs élus gèrent leurs organisations sociales, alors que l'emprise de l'Etat a réduit leur initiative à la portion congrue : celle du secteur d'action sociale. Mais le reconnaître trop ouvertement de la part des confédérations serait admettre qu'elles n'ont pas pu s'opposer efficacement à l'étatisation.

Elles jouent donc le jeu des élections et manifestent ainsi une certaine complaisance à l'égard du pouvoir, ce qui ne nous rapproche pas d'une évolution dans le sens d'une gestion véritablement démocratique des services sociaux.

En résumé, dans le cadre actuel de la gestion de la Sécurité Sociale, ces élections représentent un effort syndical, en mobilisation des militants et financier, disproportionné avec le bénéfice que peut en attendre le monde du travail. Toute cette énergie syndicale serait mieux utilisée à l'action pour la diminution de la durée du travail, par exemple.

L'UTILISATION DES LOISIRS

Pour la sixième ou septième année, un de nos camarades revient de maisons familiales de vacances. Les quelque 400 maisons de ce genre qui existent en France permettent à la fois l'évasion et le contact, la liberté et la vie collective. Or, cette expérience prouve ceci : que l'homme qui se dit et que l'on dit individualiste, recherche, en fait, toutes les formes de vie collective. C'est dans le même coin du parc que les femmes se rassemblent pour papoter, c'est au même coin de rivière que les hommes se rendent ensemble pour pêcher. Que le responsable de maison ou un quelconque usager propose telle balade, tel jeu collectif, et même telle discussion ou telle réunion, il trouve toujours des amateurs. Et, si vous n'organisez rien, on vient vous trouver pour lancer quelque chose. Les vieux et les jeunes ont peur de la solitude et ils ne peuvent s'enfoncer dans la campagne ou s'étendre sur la plage, sans emporter avec eux au moins leur transistor.

Cet ouvrier qui, le samedi matin, au volant de sa 4 CV quittait sa ville et son usine avec la sensation de s'évader et d'être enfin libre, je l'ai rencontré 300 kilomètres plus loin mesurant « l'ambiance » de la maison familiale au degré et à la qualité de la vie collective existant dans cette maison. Mais, il était « libre » car, en fait, il pouvait ne pas venir et, étant là, on ne lui demandait que l'exactitude aux repas et le minimum pour ne pas gêner ses voisins. C'est alors qu'il recherchait davantage.

C'est un des éléments de la transformation de la société. On nous assure que l'expérience des campings est quelque peu semblable : les campeurs s'ennuient et si une fête est organisée près des camps, tous s'y rendent. Il ne manque là que des animateurs pour inventer, au milieu des tentes, des veillées passionnantes. Qu'en pensent les usagers ?

Il y a là, en tous cas, un nouveau terrain de travail pour le syndicalisme. Nous qui répétons que le syndicalisme conserve les principes anciens pour les réaliser dans des applications nouvelles, nous pensons que le syndicalisme de demain se situe aussi sur les plages ou sous un quelconque ombrage d'août d'Ardèche ou de Savoie.

Au niveau de la propagande, bien sûr. J'ai rencontré cet été un ouvrier électricien intoxiqué par le galon qu'il avait reçu à l'armée d'Algérie et dont les opinions rejoignent celles de Salan. J'ai connu aussi un gars du métro que son adhésion à la C.G.T. intoxiquait en sens inverse.

Nouveau terrain de travail du syndicalisme au niveau des discussions et de la culture. Nous avons parlé politique, syndicalisme. Nous avons écouté des disques ensemble. Il y a là quelque chose de neuf qui n'est pas encore exploré.

Car c'est un problème qu'il faut envisager. Nous avons maintenant, pendant deux mois sur douze, dans la nature, des éléments ouvriers disponibles et réceptifs. Eux qui n'ont pas le temps, pendant le reste de l'année, de venir à nos réunions, les voilà qui recherchent ces réunions. Il faudrait alors, dans chaque camp ou chaque maison, ou circulant de l'un à l'autre, des équipes d'animateurs sur tous les plans. Saurons-nous utiliser ce moyen — parmi d'autres — pour arriver à intéresser des travailleurs à l'action syndicale comme à leur éducation sociale ?

IL Y A ENCORE MANQUE DE MAIN-D'ŒUVRE

En juillet 1962, on a enregistré 62.000 offres d'emploi non satisfaites (contre 45.300 en juillet 1961), surtout dans la construction et l'entretien des bâtiments (15.020), la production et l'utilisation des métaux (12.200).

Il manque des bras. On pourra donc employer les 240.000 jeunes libérés par la réduction du service militaire et les rapatriés d'Algérie.

Peut-être serait-il nécessaire d'accroître la formation technique des jeunes. Sur ce point la responsabilité de l'Etat défaillant a été à juste raison soulignée par le Comité national d'action laïque. Depuis des années, il manque des locaux et des professeurs dans l'enseignement technique, mais l'Etat, qui n'a pas assez d'argent pour préparer les travailleurs qualifiés dont l'industrie a un besoin pressant, subventionne largement les écoles partisans que l'Eglise catholique tient à conserver et à développer.

Que l'Eglise s'occupe de ses écoles si elle le juge utile, mais que l'Etat accueille dans les siennes les milliers d'enfants qui se voient fermer les portes des collèges d'enseignement technique et des classes du second degré.

CHARGE SALARIALE PLUS FAIBLE EN FRANCE QU'EN ALLEMAGNE

Pour les salaires directs, sur la base de 100 en France, on a, selon les statistiques de l'I.N.S.E.E. :

En 1959 : 114 en Allemagne, 116 en Belgique, 99 aux Pays-Bas, 70 en Italie.

En 1961 : 126 en Allemagne, 103 en Belgique, 103 aux Pays-Bas, 67 en Italie.

Si l'on considère la charge salariale globale, on a le tableau suivant :

1959 : 100 en France, 101 en Allemagne, 100 en Belgique, 87 aux Pays-Bas, 81 en Italie.

1961 : 100 en France, 110 en Allemagne, 93 en Belgique, 94 en Hollande, 76 en Italie.

Les écarts, Italie à part, ne sont donc pas sensibles, et le patronat français peut faire un nouvel effort sans se trouver pour cela en position défavorable vis-à-vis de ses concurrents du Marché commun.

« **Pouvons-nous faire de la révolution quelque chose de décent, ou devons-nous abandonner le monopole aux communistes ?** »

O. DOUGLAS,

Membre de la Cour Suprême de justice des Etats-Unis.

LE POINT DE VUE DE « L'ECOLE EMANCIPÉE »

Le camarade Guilloché a parlé un peu trop de ma modeste personne dans son compte rendu du Congrès de Toulouse. Relevons en particulier son dernier paragraphe: « Qui de nous deux, de Desachy ou de moi, est le plus révolutionnaire? Disons tout de suite que c'est Desachy. Et n'en parlons plus. Pour le moment. » Après une conversation de dix minutes, le jugement est pour le moins hâtif! Je voudrais essayer de donner mes impressions et de porter un jugement sur l'activité présente du S.N.I. Ainsi, les camarades de la R.P. auront un point de vue qui s'exprime assez rarement dans la revue (sauf article de Dury). Je voudrais être aussi terre à terre que possible afin qu'on ne nous réponde pas, une fois de plus, que « l'Ecole Emancipée » est formée d'une bande de songe-creux n'ayant pas « les pieds sur terre ».

I. ATMOSPHERE GENERALE DU CONGRES

Bien souvent les congrès du S.N.I. ont une dominante: Laïcité - Problèmes corporatifs - Défense des libertés... dominante marquée par des controverses passionnées devant un congrès attentif. Le Congrès de Toulouse n'avait pas cette chance. Le problème algérien était en voie de disparaître de la scène syndicale (au moins sous sa forme antérieure). Le 9 avril 1961 était loin quant aux revendications enseignantes. La laïcité était ce qu'elle est sous de Gaulle. Donc pas d'enthousiasme, pas de grandes envolées. Et forcément un congrès assez terne. Le Congrès de Toulouse ne fera pas date dans les annales du syndicalisme enseignant.

Desvalois assumait pour la première fois la lourde tâche de présenter et de défendre le rapport moral. Disons une fois de plus, pour les camarades qui ne sont pas de l'enseignement, que le changement Forestier-Desvalois n'implique aucun changement d'orientation dans le S.N.I. Forestier a été trop longtemps secrétaire général du S.N.I. Il aurait beaucoup mieux valu respecter les anciens statuts qui limitaient la durée du mandat des permanents. Forestier a marqué le S.N.I. de sa forte personnalité et j'ai trop souvent regretté que les journalistes écrivent: Forestier déclare que... au lieu de: le S.N.I. déclare que... Desvalois avec un congrès terne risquait de souffrir de la comparaison avec Forestier. Mais ceci n'est qu'un détail. Nos deux camarades appartiennent à la majorité. C'est l'action de cette majorité qui était à juger dans le congrès. Voyons les questions primordiales que tout syndicaliste peut et doit se poser (dans et hors de l'enseignement).

II. PROBLEMES CORPORATIFS

Ils sont le pain de chaque jour du militant syndical. On peut les résoudre de plusieurs façons: profit de la seule catégorie de travailleurs représentée dans la F.E.N. et le S.N.I.. C'est ce que demandent nos camarades communistes. Ils revendiquent selon les jours 100 %, 50 %, 20 % d'augmentations hiérarchisées pour les enseignants seuls. C'est de la basse démagogie. C'est tellement anti-syndicaliste de la part de ceux qui prétendent appartenir au parti de la classe ouvrière que c'en est monstrueux.

Pour nos camarades majoritaires le jeu est autre, mais trop peu divergent. Il y a longtemps que les enseignants n'ont pas participé à une grève de la fonction publique sous divers prétextes pas toujours sérieux. Trop nettement l'action a été lancée en 1961 au profit des seuls enseignants et Desvalois donnait encore la priorité absolue à cette action dans son Rapport moral: « Il restait, bien entendu, que dans le même temps devait se poursuivre l'action au sein de la Fonction Publique sans cependant jamais perdre de vue que les résultats en seraient d'autant plus positifs que

les revendications propres à la fonction enseignante seraient préalablement satisfaites. » Encore faut-il préciser de quelle revendication il s'agit: élever les indices terminaux et refaire une carrière après l'octroi des nouveaux indices. Est-ce un mot d'ordre juste à la fois pour les enseignants et pour le fonctionnement du service public de l'Education Nationale? Je ne le pense pas. Je continue à croire qu'il fallait d'abord améliorer le sort des débutants non seulement de l'Education Nationale mais de l'ensemble de la Fonction Publique. Il y a de nombreux scandales dans nos rémunérations. Mais le scandale énorme et permanent, c'est le traitement de début de la Fonction Publique (dernière catégorie) à 362,40 NF par mois, le traitement de début de l'instituteur remplaçant à 500 NF par mois en dernière zone. Faut-il que je dise aux camarades de la R.P. qu'avec ces sommes on ne peut manger à sa faim, s'habiller, se chauffer ou se loger convenablement et que j'en ai marre de ces augmentations hiérarchisées, de ces augmentations toujours plus favorables aux hauts indices qui ne donnent rien à nos camarades des faibles indices. On me répondra qu'enfin on parle d'élever l'indice de début de la catégorie B des fonctionnaires (catégorie des instituteurs). Je m'en réjouis mais ce n'est pas suffisant.

Comment aussi ne pas s'élever sur le plan des principes quand on voit une carrière d'instituteur morcelée en 11 échelons au lieu de 7 classes, afin que puisse jouer plus souvent l'arbitraire administratif? Comment aussi ne pas juger l'arbre à ses fruits: En un an, du 1^{er} mars 1961 au 1^{er} mars 1962, l'instituteur débutant est passé de 453,14 NF à 496,11 NF, soit 42,97 NF en plus (9,4 %). L'instituteur avec dix ans d'ancienneté est passé de 688,08 NF à 801,37 NF soit 113,29 NF de plus (16,3 %), l'instituteur en fin de carrière de 954,43 NF à 1.154,49 NF soit 200,07 NF de plus (20,5 %). (Chiffres calculés en totalisant les augmentations fonction publique et fonction enseignante.) Je ne veux pas sous-estimer l'ampleur de l'augmentation accordée au moins en fin de carrière. Est-ce un succès? Est-ce un succès syndical? NON. Les jeunes ne reçoivent pas un traitement convenable.

L'écart entre les jeunes et les anciens s'accroît. Il est fondamentalement antisyndical de voir des différences du simple à plus du double au sein d'une même fonction entre le début et la fin de carrière. C'est même dangereux pour la cohésion syndicale. Et l'on voit le pouvoir gaulliste créer de nouvelles catégories, accentuer les écarts, instituer de doubles échelles pour affaiblir le syndicalisme enseignant. Nos camarades majoritaires se sont trop facilement laissés entraîner dans cette voie.

Pour nous, camarades de l'E.E., c'est le chemin inverse qu'il faut prendre: Lutte contre les promotions au choix, contre les multiples échelons, contre la catégorisation des instituteurs. Nous sommes toujours pour ce qui unit et contre ce qui divise.

Passons à la Fonction Publique.

Je me réjouirais de la demande du traitement minimum à 500 NF par mois, soit 33 % d'augmentation à la base si cette revendication ne s'accompagnait de la phrase: « Fidèle à la plate-forme établie avec l'ensemble des fonctionnaires. » Cette plate-forme réclame l'extension de la hiérarchie. Et tous les trois mois ou tous les six mois, la hiérarchie s'étend au sein de la Fonction Publique avec l'approbation de toutes les organisations de fonctionnaires de la C.G.T. à la C.G.T.-F.O. et la C.F.T.C.

Là encore les options doivent être nettes. La hausse du coût de la vie est la même pour tous. On sait même qu'elle est plus durement ressentie par les salariés les moins payés. L'augmentation de la production doit d'abord bénéficier aux camarades les plus défavorisés. Si notre action permet

d'obtenir un certain nombre de milliards, nous proclamons que ces milliards doivent être répartis de façon uniforme.

Dans le cadre juridique de notre rémunération nous réclamons le traitement binôme.

Hors de cette voie, il n'y a que misère pour les petits fonctionnaires et instituteurs débutants.

Nous ne disons pas que les revendications de nos camarades ne sont pas justifiées. Mais il faut faire un choix, un choix net.

Commençons par le plus urgent !

Ce choix nécessiterait un changement d'orientation total de la part de toutes les organisations de fonctionnaires. Que nos camarades lecteurs de la R.P. à F.O., à la C.G.T., à la C.F.T.C. réclament eux aussi une plate-forme unitaire pour des combats unitaires.

III. ALGERIE

Pendant sept ans ce problème a hanté nos consciences de syndicalistes. Comment éveiller la masse au combat anticolonialiste? Comment lancer l'ensemble des travailleurs contre la guerre? Nous avons fait peu de chose. Toutes les directions syndicales et politiques de gauche portent la responsabilité de l'échec des manifestations de jeunes de 1956. Pourquoi la C.G.T., la C.G.T.-F.O., la F.E.N. n'ont-elles pas lancé un mot d'ordre de grève générale à cette époque. Pourquoi n'ont-elles pas tenté de bloquer les trains et les ports?

Et nous avons subi le 13 mai, de Gaulle, les putschs...

Et nous sommes venus à Toulouse. Nous avons entendu nos camarades majoritaires se féliciter de l'action efficace pour le retour à la paix qu'ils ont entreprise. J'étais à ma table de délégué. Je les écoutais. J'étais honteux pour eux. Je me demandais s'il ne fallait pas réviser le sens des mots employés. J'entendais parler d'honnêteté intellectuelle: « La stricte honnêteté intellectuelle nous conduit à déclarer que le S.N.I. a bien œuvré pour la paix en Algérie. »

C'était indécent. C'était monstrueux. Personne n'a fait ce qu'il fallait, pas même nous à l'Ecole Emancipée. L'action de la majorité du S.N.I. ce sera en sept ans, deux ou trois jours dont le plus marquant est le 27 octobre 1960. C'est tout. Jamais le S.N.I. comme les autres centrales ne s'est servi des moyens propres à la classe ouvrière pour imposer la paix dans l'indépendance au capitalisme français. Comment s'expliquer l'autosatisfaction de nos camarades: Ils ont défini les problèmes qu'il faudrait résoudre, à Strasbourg en particulier. Comme si c'était difficile. Comme si cela peut se confondre avec l'action. Permettez-moi une comparaison. Je suis capable de dire tout ce qu'il faut pour construire une maison. Est-ce pour cela que je suis capable de construire cette maison?

Et nous avons laissé de Gaulle imposer les clauses néocolonialistes des accords d'Evian, et nous avons laissé de Gaulle refuser de lutter contre l'O.A.S. Et nous sommes en partie responsables de la situation présente en Algérie.

Contrairement à ce que prétendent les communistes français, le mouvement syndical français n'a pas imposé la paix à de Gaulle. Au contraire, la carence du combat des travailleurs contre la guerre due en grande partie à la carence des directions syndicales n'a pas fini de peser sur nos destinés de travailleurs français.

Et la direction du S.N.I. a sa part dans les responsabilités syndicales.

IV. REFORME DE L'ENSEIGNEMENT ET LAICITE

La réforme est un des chevaux de bataille du gaullisme. Elle aboutit à un sabotage du service public de l'Education Nationale. Elle détruit ce qui existait et qui était à réformer. Elle ne construit rien à la place. Elle sacrifie l'avenir des enfants.

Le S.N.I. ne devait en aucun cas s'associer à la mise en application de cette réforme. Il devait dénoncer la tentative de contrôler les Enseignements Techniques par le Patronat.

Il devait surtout refuser l'organisation des clas-

ses terminales dont le but est de jeter sur le marché du travail une main-d'œuvre sous-qualifiée, vouée en partie au chômage.

Il devrait étudier le grave problème de la création de nombreux Collèges d'Enseignement Général par le Gouvernement, ces créations évitant la construction de lycées et de lycées techniques. Pratiquement le risque est grand de voir les Collèges d'Enseignement Général apparaître comme des établissements donnant un enseignement au rabais.

Nous subissons défaite sur défaite en ce qui concerne la laïcité. Le S.N.I. n'en est pas responsable. Son action a été beaucoup trop intermittente. Il a trop peu informé, trop peu protesté. Comment peut-il encore collaborer avec les hauts fonctionnaires du Ministère de l'Education Nationale qui, semaine après semaine, signent des textes favorables à l'enseignement confessionnel?

V. DEMOCRATIE SYNDICALE

Il est un postulat. Le S.N.I. est une organisation démocratique. Je ne fais pas mien ce postulat. La démocratie est plus formelle que réelle. Un exemple: Notre syndicat a ses membres dispersés dans toutes les communes. Le journal syndical prend donc une grande importance. En un an les syndiqués de base ont le droit de lire six ou sept articles de minoritaires (communistes plus Ecole Emancipée). Le recours de plus en plus fréquent au vote par correspondance risque de transformer le S.N.I. en compagnie d'assurances. Or, la majorité menace de recourir à des dispositions étendant encore davantage des procédés antidémocratiques.

IV. DES PROPOSITIONS CONSTRUCTIVES

1. Information et formation

Songeons que le S.N.I. n'a pas débattu véritablement du problème de la *décolonisation*.

Il a les moyens, même s'il faut augmenter son appareil administratif d'entreprendre véritablement l'information et la formation de ses adhérents. Il ne faut jamais perdre de vue que la moitié des instituteurs a moins de 30 ans. Pour ces camarades, la Libération est déjà un événement historique.

Tout doit être repris au début.

- Chronique de l'histoire du syndicalisme;
- Ce qu'est le capitalisme;
- La lutte de classes;
- Technicité des problèmes corporatifs;
- Débats sur les grands problèmes de l'heure;
- Semaines d'études pour les militants syndicaux;
- Informations face à la désinformation de la presse pourrie ou de la télévision.

2. Conférence de l'avenir

Le syndicat s'intéresse assez peu aux institutions politiques dans la mesure où sa liberté d'action est sauvegardée.

Mais rien n'est plus urgent que l'étude de l'avenir, des réformes de structures à prévoir, des moyens à mettre en œuvre pour détruire le capitalisme et de préparer les voies du socialisme.

Dans le domaine propre à l'enseignement, ne devrait-il pas y avoir un véritable *bouillonnement d'idées* quant à l'avenir de l'Education Nationale, quant aux études pédagogiques, quant aux moyens à mettre en œuvre pour « former » l'homme de demain sans le « conformer ».

Et qui ne comprendra facilement que chaque revendication devra à la fois apporter des satisfactions immédiates et s'insérer dans le plan d'ensemble de lutte contre le capitalisme.

3. Pour une véritable stratégie ouvrière

C'est un terme cher à notre camarade Duthel, représentant l'Ecole Emancipée au bureau du S.N.I. Avant mai 1958, le syndicalisme faisait partie des corps intermédiaires entre le Gouvernement et la masse des travailleurs.

Il était consulté, il donnait son avis, il pesait sur certaines décisions. Il ne remettait sans doute

pas en cause le capitalisme. Aux meilleurs moments il pouvait constituer une menace. Il avait sa place dans l'édifice de la Nation.

Depuis mai 1958, et chaque jour davantage, il vit hors des sphères où se prennent les décisions importantes. On fait semblant de le consulter quand risquent de se produire quelques remous sur le plan social (voir prochain rendez-vous d'automne). On lui donne même l'illusion de remporter certains succès. *(Un des reproches majeurs que l'on peut faire au Parti communiste et à la C.G.T., c'est celui de disperser l'action ouvrière, de l'émietter, de lui faire perdre toute valeur de contestation et, en même temps, d'oser proclamer que l'action ouvrière fait reculer (!) le Pouvoir ou le Patronat.)*

Dans un domaine qui nous est cher, ne constatons-nous pas que *de Gaulle a réussi là où Pétain avait échoué, qu'en quatre ans il a porté des coups presque mortels à la laïcité de l'École et de l'Etat.*

Disons même que le S.N.I. a perdu une grande partie de ses possibilités d'intervention au Ministère de l'Éducation Nationale.

Les bénéfiques capitalistes croissent et surtout croît le pouvoir des grands trusts et monopoles. Ils sont si puissants qu'ils peuvent se permettre de sacrifier des catégories en retard (petits paysans, petits commerçants, Decazeville ou Hennebont). Nous n'avons même pas le droit (comme le fait le Parti communiste) de prendre la défense inconditionnelle de ces secteurs. Ce qui serait nécessaire, c'est de formuler des solutions progressistes réglant humainement le sort des travailleurs de ces secteurs.

Combien de temps encore le syndicalisme français va-t-il continuer à s'agiter comme une ombre ?

Va-t-il se décider à renoncer à parer au plus pressé, à livrer des batailles de retardement, à se défendre et à être battu ?

C'est la question primordiale de 1962 et des années à venir.

Sans aucun esprit de collaboration de classes, les centrales syndicales, la Fédération de l'Éducation Nationale, le S.N.I. ont le devoir impérieux de dénoncer avec des faits précis la dictature économique et politique des grands monopoles, de lutter contre le paravent de Gaulle, de connaître davantage les mécanismes économiques qui nous régissent, de décider les grandes options fondamentales qui permettront d'établir un régime pré-socialiste, de populariser ces options pour recréer l'enthousiasme sans lequel il n'est point de succès possible. Qui ne comprendrait alors que cette stratégie ouvrière étant établie le combat de la classe ouvrière prendrait une autre allure, que là où n'apparaît actuellement qu'agitation stérile on verrait chaque combat se développer dans le sens souhaitable, que les combats divers pourraient se lier dans un combat d'ensemble, que des revendications comprises et approuvées par des travailleurs formés et informés mettraient enfin le capitalisme trimphant de 1962 en difficulté, l'obligeraient à abandonner une partie de son pouvoir ou de son argent.

Je vois déjà les habituels réalistes lever les bras au ciel. Utopie ! Rêves ! Non ! Chemin difficile, voie à frayer. Effort de réflexion. Nécessité d'avoir de nombreux militants informés et prêts à prendre leurs responsabilités.

Si non c'est la voie facile. Le capitalisme fait tourner la machine économique. *Nous aurons les miettes du festin capitaliste ayant à peine la possibilité de contester la grosseur des miettes qui nous seront accordées.*

Naturellement ce n'est pas au seul S.N.I. qu'on peut demander de reconsidérer toute son orientation. C'est l'ensemble des organisations syndicales qui doit préparer l'avenir pour permettre les combats globaux du présent. Disons au surplus que l'action internationale des travailleurs devient plus indispensable que jamais.

Le 26 septembre 1962.

DESACHY.

LA CLAIRONNANTE OFFENSIVE DU S. G. E. N.

Le S.G.E.N. (Syndicat Général de l'Éducation Nationale C.F.T.C.) organise l'action commune avec les avant-gardes catégorielles séparatistes : « Le Syndicat National des Directeurs », « Le Syndicat des Professeurs de C.E.G. » Il théorise d'autre part la valeur de la pluralité syndicale. Il suffit qu'elle soit occasionnellement compensée par l'unité d'action. Mais c'est l'unité organique, surtout si les tendances y ont liberté d'affrontement, de discussion et de choix démocratique qui tue le dynamisme syndical. Il n'y a pas, selon le S.G.E.N. unité véritable dans une organisation si les opinions des tendances diffèrent à propos des problèmes politiques du moment, comme celui de l'Algérie, par exemple. L'unité est factice si les tendances s'affrontent.

Rien dans toutes ces affirmations ne relève d'un langage nouveau. Nous l'avons entendu ailleurs. Il nous paraît par contre, sauf erreur de notre part, assez neuf malheureusement, dans une organisation que nos camarades de la C.F.T.C. avaient coutume de nous présenter comme une des animatrices de la « gauche syndicaliste et unitaire de la C.F.T.C. ».

Ce coup de clairon du S.G.E.N. en faveur de l'unité d'action des syndicats catégoriels contre l'unité organique, et contre les tendances n'est certes pas de la même inspiration que la mise en garde esquissée par Hagnauer à propos de ces dernières.

Il montre toutefois toute l'importance pratique du problème qu'Hagnauer avait soulevé avant le Congrès du S.N.I. et que notre R.P. a laissé retomber trop vite.

Certes l'organisation des tendances a des inconvénients et leur règne doit avoir des limites, celle entre autres du droit d'expression des syndiqués individuellement considérés. Mais entre deux maux on conviendra que la libre confrontation des tendances n'est pas actuellement le pire.

Jusque là les minorités s'organisaient en marge quand elles n'avaient pas le droit de le faire au sein de l'organisation spécifique qui leur correspondait. Le S.G.E.N. trouve, lui, dans le fait qu'il aurait le droit de le faire motif à s'écarter. Dans un monde syndical où on tend de plus en plus à ignorer : discussions, assemblées générales, conseils syndicaux, choix d'orientation, quand ce n'est pas l'élection réelle des responsables, le S.G.E.N. prétend que ce qui est gênant c'est un manque d'unanimité politique. Le voilà qui fait chorus avec tous ceux qui utilisent l'impopularité commode des confrontations de tendances et le confusionnisme qu'on entretient à leur propos parmi des syndiqués qui n'ont déjà que trop d'inclination à abandonner leurs prérogatives et leur droit de discussion. On comprend que certains puissent souhaiter les repassants unanimités nègres-blancs au sein de chacune des associations de sectes ou de catégories à la fois concurrentes et coexistantes dans la pluralité élevée à la hauteur d'une institution, bien qu'étant la pire des organisations fractionnelles.

Pour tous ceux qui, militants syndicalistes et enseignants laïques, luttent pour l'unité d'action et l'unité ouvrière organique, y compris avec la C.F.T.C., parce que leur devise c'est : « Unité de classe d'abord » le coup de clairon du S.G.E.N. aux modulations trop précises pour n'être pas d'une stridence voulue, retentira à la rentrée syndicale de l'automne 62 comme un « couac » à leur déchirer les oreilles.

Jean DUPERRAY.

P.S. — Au front unique S.G.E.N. - Syndicat des Directeurs et Syndicat des professeurs de C.E.G., il convient de signaler la participation de la F.E.N.-F.O., ce qui ne change rien à l'aspect général de l'entreprise, bien entendu.

LE DOUBLE CRIME DE L'AMERIQUE

En renforçant son blocus de Cuba, comme elle est en train de le tenter, l'Amérique commet un double crime.

Elle commet un crime parce que c'en est un que de vouloir réduire la volonté d'un peuple par cette arme hypocrite et lâche qu'est le blocus.

Son crime a débuté le jour où, pour se venger de la nationalisation des propriétés de l'United Fruit et de la Standard Oil par le régime de Fidel Castro, elle a interdit l'entrée sur son territoire du sucre cubain, le seul produit d'échange de l'île ; ce crime s'est aggravé le jour où Washington a armé et entraîné une troupe d'émigrés réactionnaires puis les a débarqués sur l'île pour la lui reconquérir, et il s'aggrave à nouveau aujourd'hui du fait que le Département d'Etat met en branle tous les moyens de contrainte dont il dispose, tant à l'égard de ses satellites d'Amérique latine que de ses alliés européens, pour interdire directement ou indirectement à tout navire occidental l'accès à un port cubain ; Cuba ainsi ne pourrait plus importer ou exporter quoi que ce soit, ce qui, pour une île, la condamne à dépérir, et, lorsqu'il s'agit, comme c'est le cas de Cuba, d'une île à monoculture, la condamne à mourir de faim.

La raison de cette conduite ignoble, qui est, répétons-le, la nationalisation des propriétés possédées à Cuba par les trusts américains, est donc exactement la même que celle qui fit commettre à Mollet et à Eden cette autre ignominie : l'invasion armée de l'Égypte à seule fin de renverser un gouvernement coupable d'avoir nationalisé les biens de la Compagnie franco-britannique du Canal de Suez.

Mais si telle est la raison, le prétexte est autre.

Le prétexte est que les cent millions de Yankee, sur-armés et sur-industrialisés sont « menacés » par moins d'une dizaine de millions de Cubains, paysans dépourvus d'industrie, parce que ceux-ci ont reçu de Russie des fusées destinées à défendre leur « ciel » contre des incursions d'avions ennemis !

Affirmation si ridicule qu'on a honte pour ceux qui osent la proférer.

Crime donc contre l'humanité ! Crime contre le Droit international ! Crime contre les principes mêmes que l'Amérique prétend défendre ! Tel est le premier crime des Américains.

Je dis bien : des Américains, et non de leur gouvernement, car c'est vraiment l'ensemble des Américains, tout le peuple, qui réclame une action « énergique » contre Cuba, action énergique qui doit aller, si le blocus ne suffit pas, jusqu'à une invasion armée de l'île par l'armée américaine elle-même, ainsi que l'a expressément réclamé l'un des futurs candidats aux prochaines élections présidentielles le sénateur Godwater. Cette frénésie n'épargne même pas le prolétariat, comme le montre cette fantastique demande que le secrétaire du syndicat américain des gens de mer, Mac Curran, a osé faire à l'Internationale syndicale maritime : décréter un boycott général des ports cubains, interdire à tout marin syndiqué de naviger sur un navire dont la compagnie a des vaisseaux qui transportent des marchandises à Cuba !

Sous la conduite conjointe du sénateur réactionnaire Godwater et du secrétaire syndical Mac Curran, les Etats-Unis sont aujourd'hui envahis par une nouvelle vague de Mac-Carthisme, diri-

gée, cette fois non plus contre l'ennemi intérieur, mais contre l'ennemi extérieur, mais qui ne la cède en rien à la précédente. Deux attaques d'hystérie en dix ans, c'est beaucoup pour un peuple qui se prétend sain !

Si la politique des Américains constitue un crime à l'égard du peuple cubain, elle en constitue un autre, plus grave peut-être encore, à l'égard de l'Occident, et donc à l'égard d'eux-mêmes. On ne saurait, en effet, plus sûrement faire le jeu de Moscou.

Les propagandes d'Etat disposent, certes, de moyens considérables grâce auxquels elles parviennent pour un temps à masquer la vérité aux yeux d'un certain nombre, mais à la masquer seulement, car même les moins avertis sentent, malgré le déluge de mensonges qu'on déverse sur eux, que la vérité n'est pas ce qu'on leur dit ; leur subconscient reste pénétré des faits, c'est-à-dire de la vérité, et, en dernière analyse c'est toujours le subconscient, qui, s'il ne décide pas toujours des opinions des hommes, finit par déterminer leurs actions.

Il s'ensuit que, malgré tout ce que peut dire l'Amérique contre Cuba, le monde entier sent que c'est Cuba qui a raison, que l'agresseur, là, est l'Amérique et que l'Amérique ne cesse d'aggraver son agression.

Ce que tout le monde sent, en Europe, comme en Afrique ou en Amérique latine, c'est que d'un côté, il y a un petit peuple pauvre qui a voulu se libérer du capitalisme yankee et des maîtres qu'il lui opposait, et, de l'autre, un peuple géant, suant la richesse par tous les pores, qui veut, fort de sa puissance, remettre ce peuple sous son joug, afin de pouvoir continuer à l'exploiter.

Le monde entier est donc, quoi qu'il puisse paraître, de cœur avec Cuba et il ne peut, par suite, qu'approuver ceux qui défendent les Cubains, ceux qui seuls sont assez forts pour le faire efficacement : les Russes.

Et c'est ainsi que, grâce à Washington, les Russes sont en train de se refaire une virginité.

Dans la lutte pour l'indépendance de Cuba, les Russes, qu'on le veuille ou non, sont du bon côté. Du côté de la Liberté. Avantage inestimable pour eux ; pour eux qui ont l'habitude d'être les suppôts de la tyrannie.

Et ils s'en rendent bien compte ! Car ce n'est pas un hasard si c'est pour le cas d'une attaque contre Cuba, que, dans sa note du début du mois dernier aux puissances occidentales, Krouchtchev menaçait les Etats-Unis de ses fusées atomiques, tandis qu'il renvoyait une nouvelle fois, après les élections américaines, le règlement de la question de Berlin. Et cela prouve que si la position de Moscou est extrêmement forte en ce qui regarde Cuba, elle est extrêmement faible en ce qui regarde Berlin.

A Berlin, pas de doute : le tyran c'est la Russie, et l'Amérique, c'est la liberté. C'est la Russie qui, par la force, maintient l'Allemagne de l'Est séparée de l'Allemagne de l'Ouest et lui refuse le droit de décider librement de son sort. C'est la Russie qui, en violation formelle des engagements qu'elle avait pris, a séparé le secteur de Berlin que ses troupes occupent, du restant de la ville, administrative-ment d'abord et physiquement ensuite par le mur ; c'est elle qui, au mépris des mêmes engagements formels, interdit aux Berlinoises de son secteur de se

rendre dans les autres secteurs de la ville et à l'ensemble des habitants de l'Allemagne orientale de pénétrer sans autorisation dans leur propre capitale.

Les positions morales des deux grands adversaires sont donc bien ici exactement à l'inverse de ce qu'elles sont à Cuba. Or, comble de folie ! c'est là où sa position morale, et donc politique, est forte, à Berlin, et, plus généralement, en Europe centrale et orientale, que l'Amérique, qui fait le matamore à Cuba, se montre d'une timidité, pour ne pas dire d'une lâcheté, insigne.

Elle y a laissé tomber les insurgés allemands de 53, elle y a laissé tomber les insurgés hongrois de 56, elle vient de laisser construire le mur, et elle qui, pour rien au monde, ne négocierait avec Fidel

Castro sur Cuba, négocie depuis des mois et des mois avec Krouchtchev sur Berlin !

Elle « négocie » sur Berlin, c'est-à-dire, étant donné qu'elle n'a jamais présenté aux Russes de contre-demandes, qu'elle négocie la part de la liberté de Berlin qu'elle pourrait encore abandonner à Moscou !

Lâche dans la défense de la liberté ! Féroce dans la défense des intérêts de ses trusts ! Tel est aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, le visage que les Etats-Unis présentent au monde. D'où les progrès faits dans la conquête morale des hommes, par Moscou, qui, lui au moins, sait, chaque fois que ça lui est possible, camoufler son impérialisme.

Robert LOUZON.

TRIBUNE LIBRE

L'INDÉPENDANCE MÉDIÉVALE

Ainsi, 99 % d'Algériens ultranationalistes et « intimidés » viennent de « décider » l'indépendance. Ce sont les mêmes « intimidés » qui votaient auparavant, avec d'autres ultras, pour l'Algérie française. Les votes à 99 % n'ont jamais été pris au sérieux par les hommes sensés et ces décisions contradictoires sont à ranger, avec les bouffonneries électorales d'Hitler, de Staline et de Krouchtchev, dans les supercheres de l'histoire.

De leur côté, des « chefs » de l'Afrique Noire ont repoussé le fédéralisme qui leur était proposé et d'autres, dont les peuples avaient voté pour une communauté fédérale, ont demandé « l'indépendance totale » dans la crainte d'être débordés par leurs nationalistes moyenâgeux usant de la surenchère anticolonialiste.

La prétendue décision du peuple algérien, comme celles des « guides » africains, ne modifient pas notre conviction que l'effritement des grands ensembles est une marche à reculons, une régression.

Quand des peuples ont été unis, quel que soit le fait historique qui les a groupés (mariage de rois, troc de territoires, achat, conquête, colonisation, etc...) leur réunion est devenue, malgré la tare originelle, un élément de progrès favorable au socialisme. Pour des socialistes la décolonisation ne peut pas être l'éparpillement, la dispersion médiévale mais la mutation du ridicule « empire » en une fédération de peuples égaux et fraternels.

Tout ce qui sépare des peuples qui étaient administrativement unis retarde le socialisme. Rien ne nous fera dévier de ce chemin.

OU ALLONS-NOUS ?

Le Socialisme est « une vaste coopération sociale où tous les travailleurs de tout ordre organiseront l'atelier, le travail et la propriété selon le type républicain, sous la direction de chefs librement élus et administreront la production enfin organisée. » (Jaurès, discours à la jeunesse, 1903.)

Sur le plan international, c'est la coopération étendue à un ensemble dans un fédéralisme égalitaire et fraternel, l'indépendance des nations trouvant sa plus haute garantie « dans la réalisation de l'idéal socialiste : l'unité humaine par la fédération des nations autonomes. » (Jaurès, 1907.)

Dix fois, vingt fois, nous avons entendu, avant et après 1914, les penseurs et les orateurs socialistes exposer la montée du socialisme, un premier Etat

socialiste et son départ difficile puis, au fur et à mesure des victoires ouvrières, un second pays venant s'unir à lui, puis un troisième, un quatrième, formant d'abord un fédéralisme limité et devenant peu à peu, dans un avenir encore lointain, la vaste fédération de peuples égaux exploitant les richesses du monde au profit de l'ensemble des travailleurs du monde.

Dans l'organisation socialiste-fédéraliste de plusieurs pays il n'y a plus de problème de peuples sous-développés, les hommes fédérés apportant et échangeant des heures de travail, répartissant les produits au profit de tous et cette coopération amène nécessairement dans un certain délai, comme par application du principe des vases communicants, une harmonisation des niveaux de vie entre les peuples fédérés.

Le fédéralisme socialiste doit réaliser l'antique aspiration à la dignité en garantissant aux hommes les libertés et l'égalité dans chaque pays et en pratiquant l'union et la solidarité des économies internationales. Il représente le but suprême de la progression de l'homme, le plus haut sommet de l'altruisme entre les individus et entre les peuples.

EN ROUTE VERS LA PREHISTOIRE ?

Que les « guides » algériens et africains, dont certains se disent « socialistes », aient choisi l'indépendance médiévale, l'éparpillement rétrograde, au lieu du fédéralisme qui était possible, cela donne la mesure de leur indigence intellectuelle et de la qualité très spéciale de leur « socialisme ».

Le temps n'est pas si éloigné où le monde était partagé entre une multitude de rois, califes, sultans, rajahs et autres kans, aboyant comme des roquets griffus aux portes de leurs territoires, et c'est une bien facile victoire pour les goitreux de rallumer des atavismes absurdes à peine recouverts d'un léger vernis de civilisation coopérative.

Il ne manque pas dans le monde de populations pouvant exciper d'une différence de race, de patois, de taille, de nourriture ou même de prééminence des fesses (la « stéatopygie » comme dit P.V. Berthier dans « Défense de l'Homme ») pour prétendre se différencier et devenir « indépendantes » ; la France pourrait se morceler ainsi en une douzaine de républiques et les mêmes divisions et subdivi-

sions peuvent être relevées dans toutes les parties du globe.

Déjà 109 « nations » sont représentées à l'O.N.U. après l'admission du gouvernement algérien. Pourquoi s'arrêter dans cette marche à reculons ? En avant vers les 150 ou 200 « nouvelles républiques » ressuscitant les anciens duchés, les royaumes de Navarre, de Flandre, d'Arles et d'Aragon et pour quoi pas ? le khanat de Crimée, le khalifat de Cordoue, le royaume d'Oviédo, jusqu'à celui de Golconde, l'empire des Avars, les tribus en guerre chronique et le beau croupissement de la préhistoire.

LE PLUS COURT CHEMIN

Est-ce cela que veulent nos frères africains et algériens ? Quelles raisons peuvent donc invoquer leurs prétendus « guides » pour refuser le fédéralisme ? Nous ne posons pas la question aux nationalistes obtus, de la même farine que les nôtres disant « la France seule », ni aux arrivistes qui sont les mêmes partout, le désir sous-primaire de paraître à l'O.N.U., de revêtir la queue-de-pie des « chefs d'Etat » et d'imprimer des timbres-poste à l'image des « ministres » explique assez leur état d'esprit.

Nous posons la question à nos amis, aux socialistes, aux syndicalistes. M. de Gaulle n'offrait pas un fédéralisme socialiste ? Certes non car le gouvernement français et sa majorité ne sont pas socialistes, mais il offrait le fédéralisme politique et pour des socialistes la question était de savoir quel était le plus court chemin pour arriver au fédéralisme socialiste.

Schématiquement le Socialisme est subordonné à quatre conditions, deux conditions politiques : liberté et égalité dans chaque pays et fédéralisme entre plusieurs pays ; deux conditions économiques : socialisation des moyens de production et de distribution dans chaque pays, fusion et planification des économies des pays fédérés.

Il est incontestable que la première condition politique était acquise et la seconde pouvait l'être immédiatement par un vote favorable des pays de l'ancienne union française. Il est incontestable aussi que les travailleurs français acceptent de payer des impôts assez lourds afin qu'une partie en soit affectée à l'aide aux pays sous-développés, ce qui constitue de notre part une évidente préparation au socialisme économique fédérant des pays à des stades différents de l'évolution.

En bref, c'est la troisième condition, la socialisation en France, qui est la plus difficile à réaliser. Nos amis socialistes algériens, africains et malgaches savent que par deux fois les socialistes ont frôlé la majorité au Parlement français et qu'il eût suffi de quelques sièges pour faire basculer la majorité absolue de notre côté.

Comment, dans ces conditions, n'ont-ils pas senti que, dans le parlement fédéral d'une communauté, la jonction des voix des travailleurs français et des voix des représentants des peuples décolonisés aurait, très tôt, transformé la fédération politique offerte par M. de Gaulle en fédération socialiste, c'est-à-dire à la fois politique et économique ?

Est-ce que nos amis pensent sérieusement qu'ils sont plus près du socialisme en morcelant l'ancienne « union française », en faisant revivre des particularismes assoupis ? en augmentant la diversité des positions, l'enchevêtrement déjà inextricable des intérêts et des prétentions ?

Croient-ils réellement qu'il était nécessaire, indispensable, de revenir d'abord à l'indépendance totale, médiévale, pour aller plus vite à la suppression des indépendances et à la fédération des nations autonomes de Jaurès ? Cela nous paraît un lamentable paradoxe ou une triste plaisanterie.

MORALE SOCIALISTE COOPERATIVE

Les mauvais « guides » allèguent probablement que dans tous les cas ils ne perdront rien, l'aide qu'ils auraient reçue d'une fédération leur étant assurée au titre de l'aide aux pays sous-développés. Parce que nous sommes les amis des colonisés depuis des dizaines d'années, nous leur parlons en frères, franchement.

Un danger les guette, celui de la mendicité d'Etat. Il n'est pas plus sain pour un Etat que pour un homme de tendre la main et de recevoir de l'argent sans contre-partie. Tôt ou tard cette « indépendance » se révèle factice, illusoire. Il en est autrement de la coopération fédéraliste où les clauses de la solidarité économique des associés sont connues de tous, au grand jour.

En France, le droit coopératif s'oppose au profit sans contre-partie. « Toute coopération se voit dans la nécessité de se prémunir contre la désertion d'adhérents qui cherchent à éluder les charges, tout en profitant ou ayant profité des avantages de l'organisme coopératif. » (Tribunal Saint-Nazaire, 22-7-1957, Cour de Rouen, 27-4-59, Cour de Cassation, 2-5-1957, Gazette du Palais, 7-9 et 13-11-1957 et 17-6-1959.)

Ce qui fait la noblesse de la coopération fédéraliste entre nations c'est que toute gêne et tout sentiment d'infériorité sont exclus entre les peuples évolués et ceux qui le sont moins, la solidarité dont certains bénéficient se trouvant compensée par leur engagement d'aide et de réciprocité envers ceux qui, à leur tour, auraient besoin d'eux. Les règles morales de la fédération sont infiniment préférables aux facilités de l'aide sans contre-partie, pour l'éducation et la formation des peuples quels qu'ils soient.

OPPOSITION INDEFECTIBLE AUX NATIONALISMES

Nous sommes tenaces et nous avons la patience de l'opposition. Depuis trente ans, quarante ans et même soixante ans pour certains d'entre nous, on peut dire que chaque jour et à chaque heure les socialistes ont assisté à des faits que leur morale réprovoque : toutes les fois qu'un propriétaire ou un actionnaire en âge de travailler a vécu du montant de ses loyers ou de ses coupons, toutes les fois qu'un employeur ou un intermédiaire a réalisé un profit sur le travail d'autrui, toutes les fois que des artistes ou des « professions libérales » ont pris une part du revenu national disproportionnée avec le travail fourni...

Nous avons subi dans notre pays un régime social qui nous est étranger et le fait que ce régime ait l'accord d'une majorité ne nous a pas fait changer d'un pouce.

Il en sera de même dans notre lutte contre les nationalismes malgré la position inexplicable prise par les anciens colonisés.

Par dessus la tête des gouvernants nationalistes, nous en appellerons à nos frères de toutes races et de tous pays qui sont entraînés sur une route mortelle, en leur demandant de nous suivre, nous qui aspirons à perdre l'indépendance nationale inutile et dangereuse et à la fondre dans un fédéralisme créateur.

Patiemment nous recommencerons à tisser la toile, nous travaillerons à recoller les morceaux, à réunir de nouveau ce que des nationalismes incélestes viennent de séparer. Ce travail sera long, difficile. Il aurait pu nous être évité puisque l'Histoire, à sa manière, l'avait déjà accompli avant nous.

Raymond BARANTON.

LA C.I.S.L. APRÈS SON 7^{me} CONGRÈS

Bilan et perspectives

Le VI^e congrès de la C.I.S.L., tenu à Bruxelles en 1959, et qui devait commémorer le dixième anniversaire de l'Internationale syndicale fut, de l'avis de tous les observateurs, le plus terne de son histoire. Pourquoi ? Parce qu'aucune des grandes questions qui se posent à la plus importante des organisations internationales de travailleurs n'y fut débattue et, encore moins, résolue. Malheureusement, il faut en dire autant du congrès de Berlin, qui s'est réuni du 5 au 13 juillet dernier. Comme celui de Bruxelles, le congrès de Berlin fut un désert où se perdirent les grandes phrases creuses de la rhétorique officielle.

Quels sont les problèmes essentiels qui se posent aujourd'hui à la C.I.S.L. ? Le plus important est, sans doute, sa relation avec ce qu'il est convenu d'appeler le « neutralisme » des pays semi-coloniaux et, du même coup, avec la politique des gouvernements des deux blocs envers ces pays. Une deuxième série de questions concerne les méthodes d'organisation, et la stratégie à suivre en aidant les organisations syndicales nouvelles à s'organiser.

Le problème des rapports avec le neutralisme n'a pas été discuté à Berlin. L'ambiance, comme on le pense, était défavorable au possible. Le congrès eut lieu à l'ombre du « mur de la honte » et fut, au dire des Berlinois, le plus grand haut-parleur installé à Berlin-Ouest depuis le début de la crise. Alors que le congrès de Tunis, de 1956, fut entièrement dominé par les problèmes de l'Afrique, celui de Berlin fut entièrement dominé par le conflit des deux blocs sur l'Allemagne, sans pour autant apporter une politique tendant à la solution de ce conflit. En fin de compte, il est douteux que le choix du lieu et de son ambiance ait contribué, soit à un examen pratique des questions d'ordre mondial qui se posent à l'Internationale syndicale, soit à remonter le moral des Berlinois assiégés, qui ont besoin d'autre chose que de discours et de résolutions.

Cependant, s'il s'agissait de défendre « le pain, la paix et la liberté », la question du neutralisme constitue un front bien plus important pour la C.I.S.L. que le mur de Berlin. Il s'agit, en effet, d'un domaine qui concerne directement la politique syndicale, donc d'un domaine où une organisation syndicale a des moyens d'agir, alors qu'elle ne peut pas faire grand-chose contre un mur, particulièrement à un congrès.

En Afrique, la question du neutralisme syndical fut posée par la formation, il y a une année, de l'Union Syndicale Pan-Africaine (U.S.P.A.), constituée par les centrales syndicales du Ghana, de la Guinée, du Mali, du Maroc et de la République Arabe Unie, ainsi que par leurs clients dans d'autres pays d'Afrique, de beaucoup moindre importance. Cette organisation régionale indépendante, fondée sur le nationalisme pan-africain, déclara la guerre à la C.I.S.L. dès sa fondation. En proclamant que la C.I.S.L. était un « instrument du néo-colonialisme », elle somma tous ses adhérents de se retirer de cette Internationale — mot d'ordre d'ailleurs très peu suivi (voir *Critica Sociale*, n° 16-17, 1961).

La U.S.P.A. fut bientôt accusée, à son tour, de collusion avec la F.S.M. S'il est certain qu'elle accepta une aide financière considérable de cette dernière, il est également certain que les éléments communistes en son sein n'exercent aucun contrôle

sur elle. Pour les communistes, la U.S.P.A. devait être un instrument d'infiltration; pour les dirigeants des centrales fondatrices, elle devait être une machine de guerre pour imposer leur hégémonie sur le mouvement syndical africain et, pour l'instant, c'est surtout ce dernier but qu'elle sert.

Le premier champ de bataille entre la U.S.P.A. et la C.I.S.L. fut le Nigéria, où le « Trade Union Congress (Nigeria) », centrale affiliée à la C.I.S.L., et le « Nigerian Trade Union Congress », centrale panafricaniste, décidèrent de fusionner pour rétablir l'unité syndicale. Le congrès de fusion eut lieu au début de mai et aboutit à une nouvelle scission : la centrale majoritaire, l'« United Labour Congress », s'affilia à la C.I.S.L., alors qu'une forte minorité constitua l'« Independent United Labour Congress ». Le seul point de litige fut la question de l'affiliation à la C.I.S.L.

Était-il vraiment nécessaire pour la C.I.S.L. d'insister sur l'affiliation de la nouvelle centrale unifiée qui devait sortir du congrès ? On peut en douter. Quelle signification peut avoir, en fin de compte, l'affiliation formelle ? En renonçant à cette affiliation, la C.I.S.L. n'aurait perdu ni influence, ni prestige; elle serait apparue, même aux yeux des pan-africanistes, comme championne de l'unité syndicale, et elle aurait pu désarmer les arguments de l'U.S.P.A. Aujourd'hui, cet objectif est aussi éloigné qu'auparavant. Bien que la nouvelle organisation pan-africaniste soit encore une fois minoritaire, et que le niveau moral et intellectuel de ses dirigeants soit aussi bas que celui de la direction pro-C.I.S.L., ce n'est pas une tendance isolée. La décision de maintenir l'affiliation avec la C.I.S.L. fut prise à 659 voix contre 407; l'une des fédérations les plus puissantes du pays, celle des employés de la compagnie Unilever, a passé du côté du I.U.L.C. alors qu'elle était indépendante auparavant; la fédération des employés d'hôtels a opté pour l'indépendance, alors qu'elle était auparavant affiliée au T.U.C.(N.); et, surtout, l'existence de deux centrales continue à être une source de confusion, de corruption et de démoralisation. La C.I.S.L. sera-t-elle mieux équipée pour affronter les batailles qu'elle aura à livrer en Rhodésie, en Afrique du Sud et, d'une manière générale, dans le sud du continent dans le proche avenir ? La question reste ouverte.

En ce qui concerne la politique de la C.I.S.L. en Amérique latine, le congrès de Berlin fut marqué par un échec et par un succès. L'échec, c'est le retrait de la Confédération Nationale des Travailleurs de l'Industrie du Brésil du congrès et de l'Internationale, à la suite d'un désaccord sur la politique à suivre envers Cuba. Le refus du secrétariat de la C.I.S.L. de prendre en considération la candidature de la C.N.T.I. pour le poste à pourvoir au Comité exécutif de la C.I.S.L. pour le Brésil ne serait pas non plus étranger à cette décision.

Le succès, qui était à prévoir, c'est l'affiliation de la Confédération du Travail du Venezuela. Avec la C.T.V., une organisation puissante, ayant des racines profondes dans la classe ouvrière de son pays, entre à la C.I.S.L. En Amérique latine, c'est ce qui manque le plus à la C.I.S.L. : avant l'affiliation de la centrale vénézuélienne, il n'y avait guère que les centrales du Mexique, de Colombie et du Pérou qui ne soient minuscules, minoritaires ou artificielles, dans les rangs de la C.I.S.L.

On peut espérer que la C.T.V., qui a une grande tradition de lutte et qui est d'orientation socialiste précisément par le fait que son successeur, organisation régionale de la C.I.S.L. pour l'Amérique latine, plus combattive et indépendante. Il reste, cependant, que la masse des ouvriers, et les grandes organisations syndicales des principaux pays du continent, restent en dehors de la C.I.S.L. : les centrales syndicales d'Argentine, de Bolivie, du Brésil et du Chili restent autonomes.

En Asie, aucun changement : si de grands échecs ont été épargnés à la C.I.S.L. depuis son dernier congrès, aucun succès n'est à enregistrer. Les grandes centrales du Japon et de la Birmanie restent autonomes ; la centrale communiste d'Indonésie est plus puissante que jamais. En Asie occidentale, aucun succès notable n'est à enregistrer dans les pays arabes, sinon la fusion de trois petites centrales en une seule au Liban. L'Égypte et l'Irak continuent à rester en dehors de la C.I.S.L.

Le bilan général démontre l'incapacité de la direction actuelle de la C.I.S.L. d'élaborer une stratégie qui permette de rallier les « neutres ». Alors que le Secrétaire général affirme dans des articles que l'Internationale syndicale n'a pas pris position pour un bloc ou pour un autre, et que la majorité de ses centrales affiliées préconise une politique de neutralité sur le plan international — ce qui est vrai — la C.I.S.L., en pratique, s'avère incapable de rallier les centrales neutralistes. Ceci est vrai non seulement pour celles qui lui sont le plus hostiles et qui collaborent souvent avec la F.S.M., mais aussi pour celles qui lui sont proches, telles que les centrales du Sénégal et d'autres pays d'Afrique francophone, ou du Japon. Entre temps, George Meany, président de l'A.F.L.-C.I.O., affirme au congrès de Berlin que « le syndicalisme ne saurait être neutre face à la dictature et au totalitarisme », entretenant ainsi la confusion entre la politique des dictatures d'Afrique et d'Amérique latine, dont la complaisance vis-à-vis du bloc communiste est évidente, et le désir légitime de défendre leur indépendance vis-à-vis de tous les blocs, qui anime la plupart des mouvements syndicaux neutralistes.

Le deuxième grand problème qui se pose à la C.I.S.L. est celui des méthodes d'organisation et de l'organisation de nouveaux syndicats. Une des tâches essentielles de l'Internationale syndicale est maintenant de renforcer les organisations syndicales dans les pays de développement, et d'aider les ouvriers de ces pays à organiser de nouveaux syndicats où il n'y a pas encore. Dans ce domaine, l'optique administrative de la C.I.S.L. a souvent été critiquée. De nombreuses expériences ont montré que des dirigeants locaux choisis par elle ou attirés dans ses rangs étaient incapables de construire des syndicats solides à la base. Les subventions généreusement accordées à certaines organisations de ce type ont été dépensées en pure perte. Pire encore : elles ont contribué à renforcer dans les cadres syndicaux de certains pays une psychologie d'assisté et de client, qui attend tout de l'aide extérieure, rien de ses propres efforts, et encore moins de la lutte syndicale menée par la base. La corruption personnelle, l'absence de principes d'une fidélité élémentaire envers la classe et le mouvement, ont été trop souvent les résultats de cette politique.

La critique sur ce point émane de certaines centrales nationales, notamment le T.U.C. britannique, et de certains Secrétariats Professionnels Internationaux (S.P.I.). Les S.P.I. sont des « Internationales d'industrie » qui regroupent les fédérations d'une même industrie de divers pays. Ils

sont au nombre de dix-sept, très différents par leurs effectifs et le niveau de leur activité. Les cinq plus grands sont, dans l'ordre, les S.P.I. des métaux, des transports, de l'agriculture et des plantations, des mineurs et du bâtiment ; l'accroissement le plus rapide des effectifs est enregistré par le S.P.I. des employés de bureau et celui de l'alimentation. Contrairement à leur contre-partie de la F.S.M., les « départements professionnels » ne sont pas organiquement liés à la C.I.S.L. Les liens sont indirects, à travers les fédérations membres qui sont généralement — mais pas toujours — affiliées à des centrales nationales affiliées à la C.I.S.L.

Par le principe même de leur organisation, les S.P.I. agissent essentiellement dans le domaine industriel, et leurs préoccupations principales sont la structure du syndicat, les négociations collectives, le recrutement, etc. Par conséquent, ils sont généralement plus sensibles que la C.I.S.L. aux problèmes de la base, et moins sensibles aux pressions politiques.

Le débat entre les S.P.I. et l'Internationale syndicale dure depuis fort longtemps. Dès le début des années 1920, le secrétaire général de l'Internationale des ouvriers des transports, Edo Fimmen, s'élevait contre les prétentions de la Fédération Syndicale Internationale d'imposer une politique aux S.P.I., et prédit que les S.P.I. joueraient le rôle principal dans les luttes sociales et politiques internationales de la classe ouvrière. Des tentatives d'orienter les S.P.I. dans ce sens furent renouvelées à plusieurs reprises mais, faute de ressources, la grande majorité des S.P.I. ne purent, jusqu'à une époque récente, commencer à réaliser leur potentiel. Avec des cotisations généralement basses et un appareil administratif réduit à sa plus simple expression, ils servaient plutôt de boîtes à lettres que d'instrument d'organisation.

Depuis quelques années, cette situation est en train de changer, dans la mesure où les S.P.I. prenant conscience de leur importance, deviennent plus ambitieux et, du même coup, plus susceptibles vis-à-vis de la C.I.S.L. La pénétration des S.P.I. en Afrique, en Amérique latine et en Asie, de plus en plus rapide, leur impose des tâches et des responsabilités sans précédent. Elle les oblige aussi à chercher des ressources nouvelles pour faire face à leurs obligations nouvelles. Or, il existe depuis 1957 un Fonds International de Solidarité, alimenté par les affiliés de la C.I.S.L., qui doit soutenir le travail d'organisation du mouvement syndical libre. Il est naturel que les S.P.I. se tournent en premier lieu vers ce Fonds qui est, en effet, alimenté par leurs propres membres. Il est également naturel que la C.I.S.L., qui contrôle actuellement le Fonds, se réserve la part du lion dans l'attribution des budgets. Ainsi le Fonds de solidarité est devenu un enjeu du débat sur l'organisation du mouvement syndical international qui dure depuis quarante ans environ et qui, de ce fait, prend maintenant une tournure plus acerbée et urgente.

En dépit de ce conflit, les S.P.I. constituent un des soutiens les plus efficaces de la C.I.S.L., qu'elle le veuille ou non, et aussi une position de repli. Moins compromis politiquement, ils sont capables d'établir des contacts et d'attirer des éléments qui répugnent à s'identifier avec la C.I.S.L. Par leur travail d'organisation, ils consolident à la base les centrales nationales sur lesquelles la C.I.S.L. s'appuie.

D'autre part, les S.P.I. sont une force avec laquelle la C.I.S.L. doit compter aussi sous d'autres rapports. Ainsi, certains d'entre eux jouent un rôle déterminant dans le remplacement de Oldenbroek au secrétariat de la C.I.S.L., jugé trop hostile à leurs revendications. Le conflit actuel per-

liste, contribuera à rendre la politique de l'O.R.I.T., Omer Becu, qui doit sa place en grande partie aux S.P.I., et qui était lui-même secrétaire général de l'Internationale des ouvriers des transports avant d'être celui de la C.I.S.L., poursuit la politique d'Oldenbroek, et semble aussi décidé que ce dernier à ne pas donner aux S.P.I. les moyens de renforcer leur action indépendante. Cet important problème n'a pas non plus été résolu au congrès de Berlin, et fut seulement effleuré dans deux discours.



On peut s'interroger sur les raisons pour lesquelles les problèmes les plus importants de l'Internationale syndicale ne se discutent pas à ses congrès. La raison principale est, évidemment, l'habitude que prennent de plus en plus les grandes organisations ouvrières de toutes les tendances de présenter au public et à la masse de leurs adhérents une façade artificielle d'unanimité, et de discuter les problèmes réels dans le cercle restreint de leurs organes directeurs. Loin de considérer la discussion ouverte de différents politiques comme une preuve de vitalité et de dynamisme, on s'efforce de l'étouffer pour préserver une apparence de conformité. Ainsi on évite que l'opinion publique puisse se passionner pour un débat sérieux sur des questions qui comptent réellement, et on renforce dans cette même opinion publique l'image d'un

syndicalisme international hautement bureaucraté et inerte.

Une autre raison, qui s'ajoute à la précédente, c'est la perplexité réelle des dirigeants du syndicalisme international devant ces problèmes. Tirailés par toutes sortes de sollicitations, très conscients de leur intérêts personnels, en butte aux pressions multiples des gouvernements, des politiciens, de leurs organisations affiliées, incapables tant sur le plan moral que sur le plan intellectuel de faire face à ces problèmes, la plupart de ces dirigeants ont acquis le réflexe de les esquiver. Ainsi la politique syndicale s'élabore à partir du plus bas dénominateur commun des pressions auxquelles le mouvement est exposé, résultant généralement dans la paralysie totale.

Malheureusement, on est obligé de constater que, pour l'instant, aucune tendance, aucune personnalité, ne s'impose pour apporter une solution aux problèmes du mouvement. Pour qu'un changement réel se produise, il faudra sans doute attendre les changements profonds qui mûrissent lentement dans les principales centrales nationales constituant le mouvement syndical international. En attendant, les dirigeants actuels resteront en place, et nous devons nous attendre à ce que les choses aillent bien plus mal avant qu'elles commencent à aller mieux.

A. GIACOMETTI.

LES SYNDICATS ET LA RÉVOLUTION

Le nécessaire reclassement consécutif à un démenagement m'a permis de retrouver de vieilles brochures qui provoquèrent et entretenant mon enthousiasme pour une révolution totale, selon les idées de base de la Première Internationale et du mouvement syndical de 1892 à 1914.

En voici une qui a retenu mon attention : « Les Syndicats russes et la Révolution » de Glebov, un des animateurs du mouvement syndical russe issu des révolutions de 1917 et 1918, et, tout particulièrement, la préface où Boris Souvarine posait le problème des syndicats et la révolution sur le plan général, en même temps qu'il le situait en France et dans la révolution soviétique.

« Il y a deux conceptions du syndicat, rappelait-il, suivant l'une le syndicat est une association de salariés pour la défense de leurs intérêts immédiats et pour l'amélioration de leur sort au sein de la société capitaliste. Suivant l'autre, le syndicat est un groupement de salariés pour l'abolition du salariat, c'est-à-dire pour la destruction du capitalisme. La première conception est réformiste, la seconde est révolutionnaire »...

... « Le rôle des syndicats révolutionnaires se modifie suivant le stade auquel se trouve la société, dans son processus de transformation. Il traverse trois phases :

- a) dans la société capitaliste,
- b) dans la période de transition entre la société capitaliste et la société communiste,
- c) dans la société communiste.

« Dans la première phase, celle des pays où la révolution n'est pas commencée, les syndicats luttent contre la société bourgeoise et contre l'Etat, instrument de domination bourgeoise.

« Dans la seconde phase, celle où se trouve la Russie et où se situent les observations de Glebov, les syndicats contribuent à former la structure de l'Etat prolétarien, temporairement nécessaire pour anéantir l'Etat bourgeois et faire disparaître les distinctions de classes ; la lutte con-

tre le patronat cessant du fait de la suppression du patronat, les revendications économiques s'éteignant avec l'accession du prolétariat à l'hégémonie politique et à la maîtrise des moyens de production et d'échange, les syndicats deviennent des organes essentiels de l'économie, de l'organisation du travail, de la gestion des entreprises.

« Dans la troisième phase, celle de la société communiste de l'avenir, où les classes n'existent plus, le pouvoir politique, l'Etat et le gouvernement qui sont des moyens de domination d'une classe n'existeront pas davantage. Seule subsistera l'économie, c'est-à-dire l'exploitation des richesses naturelles au profit des producteurs... La seule obligation étant celle du travail, les syndicats seront l'organisation naturelle des travailleurs délibérant de leurs intérêts. On peut prévoir alors l'inéluctable fusion des organisations de producteurs syndicats et soviets. Quant à prédire lequel des deux types d'organisation survivra, ce serait des considérations académiques pures, car l'expérience seule éliminera celui qui ne répondra pas aux besoins. »



Souvarine nous reporte ainsi à la conception des syndicats qui se trouvait exprimée dans la résolution du Congrès de l'Internationale à Genève, en 1866, résolution rédigée par Karl Marx et dont l'esprit fut repris par la Fédération des Bourses du Travail et la C.G.T. de 1892 à 1914. Les syndicats devaient être les organes essentiels de la révolution prolétarienne, une révolution de caractère fédératif à l'image de la Commune. Le prolétariat, qui aurait jeté bas les institutions de la bourgeoisie : justice, armée, police, devait reconstituer une nouvelle société par des associations de base qui délégueraient leurs pouvoirs par mandat impératif et moyennant un salaire d'ouvriers aux membres des assemblées légifé-

rantes nationales ou des Comités exécutifs. Même les juges et les fonctionnaires seraient choisis par ces associations de base des travailleurs, communes, syndicats ou soviets, et seraient révoqués.

Quarante-deux ans ont passé depuis la parution de la petite brochure. Les syndicats révolutionnaires, dans diverses parties du monde, ont eu leur rôle à jouer dans les deux premiers cas signalés par Souvarine. Ont-ils joué le rôle que Souvarine leur assignait et que nous, syndicalistes, voulions leur assigner dans les faits ? Ou n'ont-ils pas été à la hauteur de leur tâche ?

La question mérite d'être posée après quarante-deux années d'expérience.

Il n'est pas dans notre intention d'y répondre dans ce petit article. Nous avons seulement voulu amorcer une réponse, expression de réflexions qui ont assailli notre esprit après l'évocation des souvenirs que cette publication avaient fait renaître.

*

Un an après la publication de la brochure, nous nous étions séparés brutalement et bruyamment des dirigeants de la vieille C.G.T. auxquels nous ne pardonnions pas leur adhésion à l'Union sacrée de 1914-1918 et leur collaboration dans les institutions bourgeoises S.D.N., B.I.T. puis Conseil National Economique.

La nouvelle C.G.T., la C.G.T.U., née en 1922, révolutionnaire, elle, lutta contre la classe bourgeoise et contre l'Etat, déterminant elle-même, d'abord, son orientation et ses méthodes de lutte, mais réalisant bientôt (1925) la direction unique avec le Parti communiste, c'est-à-dire se plaçant sous la tutelle du Parti communiste, lui-même simple organisme d'exécution de l'Etat russe. Car la Russie n'avait pu réaliser une véritable république des Soviets, où toutes les institutions auraient été des créations directes du peuple après la destruction de l'armée, de la police et de la bureaucratie hiérarchisée au service du pouvoir. La Russie glissa vers la dictature d'un parti sur le prolétariat, dont il s'attribuait le monopole d'expression, puis vers le pouvoir personnel. Les soviets, organes destinés à construire la société nouvelle, s'effacèrent devant la nouvelle bureaucratie hiérarchisée et oppressive qui seule appliquait les décisions d'un pouvoir incontrôlé, soutenu par une armée et une police dociles. Quant aux syndicats, ils devenaient bien, ainsi que l'écrit Glebov « les organes du pouvoir socialiste », mais des organes d'exécution seulement, chargés avant tout d'obtenir des ouvriers le meilleur rendement et l'exécution des ordres de la bureaucratie toute-puissante ; au lieu d'être les artisans principaux de l'édification d'une société nouvelle par les travailleurs eux-mêmes, ils devinrent un instrument d'oppression et d'exploitation dans les mains du tyran qui s'était imposé à la tête du nouvel Etat russe.

Par la suite, la C.G.T.U. française perdit en partie le contact avec l'ensemble des travailleurs, ne réussissant pas à les entraîner massivement dans les grèves ordonnées par le P.C. pour soutenir la politique de Staline. L'unité de 1935 ne redonna pas à la C.G.T. sa liberté de mouvement et l'intervention du Parti communiste dans sa vie intérieure et son orientation provoqua une baisse d'effectifs significative. L'unité de 1945, à un moment favorable pour les réalisations ouvrières, puisque les partis au pouvoir avaient adopté le programme auquel la C.G.T. avait donné son adhésion, et étaient tout-puissants ne redonna pas au mouvement syndical son indépendance. La C.G.T. couvrit la faillite des chefs d'Etat impuissants qui

se succédèrent jusqu'à l'élimination du P.C. du gouvernement, puis retomba dans une opposition stérile au service de la diplomatie russe, ce qui provoqua la nouvelle scission de 1947. Depuis, trois centrales syndicales se livrent à une lutte d'influence qui provoque ou justifie la non-adhésion aux syndicats de l'énorme majorité des salariés. Alors que les jeunes paysans, par une action opportune et énergique, s'imposent à l'attention de l'opinion publique et s'engagent résolument dans la voie d'une rénovation de la production dans la branche d'activité la plus entravée par les traditions et la routine, le mouvement syndical offre le spectacle d'une force divisée, incapable d'apporter aux travailleurs au nom desquels elle continue de parler, les solutions qui leur redonneraient confiance et les dispenseraient de s'accrocher au César qui s'offre à eux.

Les syndicats, en Russie comme en France, les premiers au stade de la construction du socialisme, les seconds au stade de la lutte contre l'oppression bourgeoise, ne remplissent pas la mission que leur avait fixée les fondateurs du mouvement ouvrier et que Souvarine rappelait. Ils n'ont constitué que des organisations de second ordre au service d'une force extérieure.

Khrouchtchev peut prévoir l'avènement du communisme en Russie avant la fin du siècle, c'est-à-dire d'une société sans classes, où toute forme d'exploitation et d'oppression serait rendue impossible, mais il ne nous convainc pas. On ne se libère pas du jour au lendemain d'un Etat aussi fortement organisé que l'Etat russe et sur qui repose toute la vie du pays : économique, sociale, spirituelle... La conscience de classe, la pensée libre, indispensables pour créer du neuf dans le monde ouvrier ont été étouffées par la tyrannie, elles ne peuvent être créées par décret. Khrouchtchev le sait bien, lui qui a dû arrêter l'effort de démocratisation qu'il avait amorcé au lendemain de son avènement au pouvoir.

A moins qu'il ne confonde le beurre à volonté avec le fait de dispenser les travailleurs d'assurer le libre fonctionnement des institutions de base du régime sans Etat. Car nous sommes amenés à nous poser la question : si vraiment la classe ouvrière moderne est incapable de se donner les organisations libres qui exprimeraient ses besoins, ses aspirations, et l'orienteraient vers son émancipation, pouvons-nous continuer à nous attacher à un idéal fait de luttes au service de conceptions hardies ? Si les partis politiques ou les Césars sont appelés à retenir successivement l'attention du peuple, le dispensant de penser et de créer lui-même, n'allons-nous pas nous laisser glisser à la résignation, nous laisser aller à accepter un mouvement de vie, une évolution déterminés en dehors de nous par une augmentation à peu près régulière du revenu national, grâce au progrès technique, nous contentant, comme les autres catégories de travailleurs, de manifester notre mécontentement quand nous nous estimerions défavorisés dans la répartition et obtenant ainsi des rectifications temporaires qui nous satisferaient plus ou moins bien dans le même moment où elles risqueraient d'être remises en cause par les réclamations d'autres groupes sociaux.

Car c'est cette attitude que semble adopter la majorité du peuple sans même s'en rendre compte. Le peuple de 1960, issu des grands ensembles productifs que la vapeur et le machinisme moderne ont engendrés, adopte des attitudes collectives, subit les courants collectifs que la presse, la publicité, la T.S.F., la télévision, font naître ou développent. Il se détourne des organisations, des efforts personnels de culture et de pensée, pour l'auto, pour l'accession au genre de vie à la mode.

Au lieu d'éprouver le besoin de penser, d'agir, de créer par lui-même, il cède aux courants en vogue et il s'identifie aux hommes en vue ; sportifs, chefs politiques, chansonniers, qui ont ses faveurs. Le phénomène de grégérisation a tendance à se généraliser dans le même moment où l'évasion vers les activités tertiaires en croissance, aux dépens des activités primaires et secondaires, devient possible pour le salarié ou pour ses enfants ; forme d'évasion de la condition prolétarienne, il faut bien le reconnaître, bien plus facilement réalisable qu'une révolution sociale consécutive à un long effort de pensée et à des luttes dangereuses.

Mais un tel état d'esprit, conséquence en grande partie des conditions de travail et de vie provoquées par les techniques modernes, ne serait-il pas transformé par de nouvelles techniques issues de l'utilisation de l'énergie atomique et de l'automatisation ? Dans les petites unités de production qui se multiplieraient, éparpillées dans toutes les régions du pays, les travailleurs ne seraient plus écrasés par la machine, ni par l'appareil puissant et complexe de gestion des vastes ensembles productifs ; ils se sentiraient partie intégrante de l'entreprise, en mesure d'en assurer le contrôle et de participer à sa gestion, de donner libre cours à son esprit d'initiative, peut-être. Cela dans le même moment où les attributions de l'Etat seraient en décroissance. Ne nous voilà-t-il pas tout naturellement arrivés à l'extinction de la condition prolétarienne et à une organisation économique et sociale reposant sur une collaboration de travailleurs libres ? C'est la société où l'on a le beurre à volonté où l'on satisfait ses besoins facilement, moyennant une contribution acceptable, voire agréable à l'effort de production.

C'est bien séduisant, et ça peut satisfaire des paresseux incurables ou des naïfs. Car qui croirait que les maîtres des moyens de production de l'Etat laisseraient ainsi s'effacer leurs fonctions et leurs privilèges, qu'il s'agisse de régime capitaliste ou du capitalisme d'Etat ? Trop d'abus ses présenteraient provoquant des réactions justifiant le maintien d'un appareil de direction et de coercition. Ne serait-ce que l'accumulation croissante des revenus chez les repus de la classe dirigeante, toute naturelle avec un peuple amorphe, mais qui pourrait aboutir à des crises terribles, économiques et sociales.

Et a-t-on vu créer par inertie ?



On n'a rien sans effort et même la technique ne serait pas orientée vers l'amélioration des conditions de travail si les travailleurs étaient purement passifs. Nous irions vers une décadence généralisée, marquée, d'un côté, par la dégénérescence des travailleurs capables seulement de mouvements périodiques de révolte aboutissant un beau jour à des dictatures féroces, de l'autre par la dégénérescence des maîtres et organisateurs, propriétaires ou gérants des moyens de production, technocrates et bureaucrates, qui seraient amenés à s'attribuer des profits tels qu'ils finiraient par glisser vers une existence trop facile prédisposant plus à la déchéance qu'à l'activité créatrice. Cette déchéance généralisée risquerait même de se produire avant l'introduction des techniques nouvelles de l'ère atomique.

Le progrès technique, dès le XVIII^e siècle, n'a été orienté vers le mieux-être des travailleurs que par l'action ouvrière, action qui n'a été vraiment efficace que lorsqu'elle a été réalisée par les travailleurs eux-mêmes ; vers des fins déterminées par eux et selon leurs méthodes propres. L'action ouvrière a été malheureusement trop souvent contrariée par l'intervention de forces extérieures dont

la préoccupation première était l'accession au pouvoir de leurs dirigeants. Les travailleurs, réduits au rôle de force de manœuvre pour tous les problèmes de caractère général, n'ont pu que se trouver enclins à laisser se renforcer ces tendances à la grégérisation et à l'identification à des chefs qui ont pris en main leur cause. Et la prédominance a été donnée dans la vie sociale, aux changements structurels par ceux qui en auraient dû être les artisans et les bénéficiaires.

Résultats ? C'est l'échec.

Echec dans le cadre de la société capitaliste, où l'action orientée de l'extérieur a abouti à la division, à la stérilité et au détournement de l'action constructive, action constructive par ses méthodes et par ses buts.

Echec dans le cadre de la construction socialiste en Russie, où l'effacement des syndicats et des soviets devant les maîtres d'un Etat renforcé a abouti à la tyrannie et ne permettra plus, pour de longues années encore, le redressement en vue de la société communiste que Khrouchtchev persiste à prévoir dans un avenir proche.



Alors que faire ? Dans nos pays de l'Europe occidentale, où l'on doit tenir compte du caractère particulier de l'évolution, dû sans doute à un long passé de luttes sociales, il semble qu'on ne peut que revenir aux idées fondamentales du socialisme traditionnel conçu par la Première Internationale, en les adaptant au monde moderne, qui n'est plus celui de 1866. En revenir, d'abord, à la formation de cette conscience de classe, seule capable de provoquer l'indépendance de pensée et d'action du mouvement syndical, et d'en faire une force réelle d'émancipation.

Mais qu'est-ce que la conscience de classe ?

Est-ce simplement cette conscience d'être exploité et opprimé, entretenue par les injustices, les brimades, les humiliations, et renforcée par les démonstrations logiques des révolutionnaires en chambre ou des révolutionnaires professionnels ?

Non, la conscience de classe, c'est beaucoup plus, et c'est pour s'en être tenus à cette première définition que tant de sincères syndicalistes ont glissé vers l'action purement politique, vers le stalinisme, ou en ont été réduits à imiter la gymnastique révolutionnaire de celui-ci, gymnastique impliquant un profond mépris de l'homme qui n'est plus vu qu'à travers un troupeau qu'on manœuvre et dont on exploite les mécontentements ou certains sentiments. Il ne s'agit plus d'éduquer, il s'agit de pousser à la révolte par n'importe quel moyen, même par la démagogie la plus stupide.

La conscience de classe, oui, c'est plus que cela. Elle implique une conscience de la réalité économique, une conscience concrète de l'exploitation dans l'entreprise d'abord, puis dans le cadre des institutions d'Etat, que ce soit en régime capitaliste, en régime de capitalisme d'Etat, ou en régime mixte. Elle implique une conscience des conditions indispensables pour assurer l'émancipation des travailleurs, la révolte accompagnée de renversement du pouvoir n'en constituant qu'une condition, peut-être nécessaire, mais pas du tout suffisante.

Mais seul un mouvement syndical libre et indépendant, porte-parole fidèle et permanent des travailleurs, peut le faire naître et le développer chez les travailleurs, parce qu'il veut faire d'eux des constructeurs et non des suiveurs, des hommes

d'action au moment jugé opportun, par eux, capables, déjà dans le régime capitaliste, d'opposer aux solutions des maîtres de l'entreprise et de l'Etat, des solutions ouvrières, humaines. Les opposer, où ? Mais là où les problèmes se posent, c'est-à-dire dans certaines institutions, par participation directe des délégués mandatés et contrôlés par des organisations syndicales qui fonctionnent démocratiquement, amenant leurs adhérents à suivre leur travail et à le contrôler en connaissance de cause, grâce à des méthodes d'éducation et d'information appropriées.

Indépendance ne signifie pas isolement et abstention. Elle signifie conscience propre, pensée propre, exprimée par des délégués qui sont des porte-parole fidèles et compétents et ne font pas corps avec les représentants d'intérêts opposés dans des institutions extérieures au mouvement.

Cette affirmation d'une conscience, d'une pensée propres aux travailleurs, assure l'indépendance du mouvement et le met à l'abri des influences extérieures. Le militant habitue ses camarades de travail à se mouvoir dans le concret, sans le secours de ces formules trompeuses et de ces slogans qui peuvent seulement vous laisser l'illusion du savoir et la certitude d'être dans le vrai.

Cette tâche n'a pas été faite ou n'a pas été possible, et c'est ce qui explique en grande partie les défaillances du mouvement syndical. Tâche lourde et difficile, il est vrai, plus lourde que ce fardeau de l'histoire dont les Simone de Beauvoir ou tous autres révolutionnaires en chambre, ou stratèges de la Révolution aguerris par les jeux passionnants de la dialectique — même si elle repose sur de fausses bases — affublent un Proletariat idéalisé qui fera la Révolution s'il est bien guidé.

Mais tâche indispensable, d'où dépendra l'avenir du mouvement en tant qu'instrument de la transformation sociale.

Reste à savoir si elle peut être entreprise avec chance de succès. Il y a des écueils et, notamment, d'un côté, cet esprit grégaire qui se manifeste chez les travailleurs, accompagné d'une tendance à s'identifier à un chef, ainsi que l'orientation vers l'activité tertiaire qui écarte des solutions révolutionnaires très lointaines et sources de risques. D'un autre côté, il y a l'influence de partis organisés, le Parti communiste en tête, qui disposent de moyens de propagande formidables ; il y a le mythe de la Révolution russe qui anime encore tant de fanatiques croyants.

Ah ! ces fameux mythes ! C'est un danger. Quel bon moyen de détourner le prolétariat de son rôle et de sa mission ! Un jour nous fâcherons d'en parler en remontant aux expériences de ces cent dernières années. Car il n'y a pas que les poètes de la révolution ou les intellectuels amoureux du prolétariat qui ont besoin de l'attraction de cette espèce de totem magique indispensable à l'accomplissement de leurs rêves ou de leurs constructions harmonieuses : les militants révolutionnaires ont souvent été emportés eux aussi par le mythe de la révolution et l'ont évoqué dans leurs réunions, depuis l'origine du mouvement ouvrier, ce qui pouvait les dispenser de présenter des solutions positives et égarait les travailleurs, les prédisposant à suivre les entraîneurs séduisants des partis et des sectes.

Autre écueil l'état d'esprit des militants ouvriers plus ou moins intégrés dans cette société orientée par un Etat aux prérogatives croissantes et où l'on peut avoir la tentation de jouer son rôle, un rôle d'organisateur aux côtés des dirigeants qui, pour employer une expression à la mode, sont dans le sens de l'Histoire, ou plutôt dans le sens de

cette période de l'Histoire dominée par une économie de grandes unités de production. Il n'est pas toujours facile de situer une époque historique, car l'évolution sociale ne suit pas une courbe régulièrement ascendante ; c'est une succession de pointes au-dessus ou en dessous de l'axe qui donne la direction, et il faut se garder de confondre l'axe avec le prolongement d'un des côtés de la pointe.

Mais il y a encore des esprits libres, dominant l'étape sociale actuelle et capables de voir clair sans le secours de manières de formules taboues. Il y en a au M.S.U.D., à F.O., dans la C.F.T.C., à la C.G.T. même, il y en a qui sont provisoirement à la pêche à la ligne par scepticisme ou par un sentiment d'isolement insurmontable. Qui sait, il peut en sortir des victimes du mythe de la Révolution russe, maintenant que les théoriciens marxistes ont accordé un bon délai au capitalisme encore capable de surmonter ses contradictions internes, et ont préconisé de « s'insérer dialectiquement » dans les développements en cours.

Il serait peut-être opportun que tous se rencontrent pour créer un foyer de pensée libre, analysant objectivement la situation économique et sociale, préconisant des solutions ouvrières aux problèmes posés...

— Ça se fait déjà à F.O., dans la C.F.T.C., au S.N.I. !

— C'est exact, mais n'aurait-on pas intérêt à faire au moins certaines études ensemble, sans considération d'origine, sans esprit de clocher, chacun complètement libéré de cette tentation de vouloir à tout prix servir sa maison ou sa tendance. Là, tous auraient le même but, celui de collaborer à un travail objectif et désintéressé, destiné à aider les militants et la classe ouvrière à prendre conscience du monde actuel et des conditions de l'émancipation des travailleurs et de l'homme en général, travail qui créerait en même temps les conditions d'une unité syndicale durable. Il ne faut pas parler d'unité trop tôt, si l'on ne veut pas aboutir à la création d'un courant sentimentalement habilement exploité par les fanatiques croyants de la Révolution ramenée à la prise violente du pouvoir. Nous risquerions d'être détournés de notre tâche fondamentale et d'être les victimes des techniciens de la conquête organisée des directions syndicales, comme en 1935 et 1945. L'unité ne doit pas être la conséquence d'une conjonction circonstancielle de forces, d'une réconciliation purement spectaculaire couvrant les mêmes causes de division et de discordes qui avaient provoqué les cassures précédentes, elle doit être la conséquence logique d'une prise de conscience profonde qui placerait l'organisation unifiée au-dessus des anciens groupements et des anciennes tendances, lui donnant une personnalité telle, un dynamisme tel que les agissements des diviseurs apparaîtraient comme des manœuvres impuissantes et ridicules.

Il ne s'agit ici que de réflexions personnelles, livrées telles qu'elles sont venues à l'esprit d'un ancien, placé occasionnellement en face de son idéalisme des 20 ans et des résultats de quarante années d'action syndicale. Elles n'expriment rien qui n'ait déjà été dit, mais il semble qu'il n'est pas inutile d'y revenir en ce moment, alors que peut s'ouvrir une crise grave, se manifestant d'abord dans les consciences avant de se manifester par des actes. Il nous faut bien dominer les événements et, si possible, être en mesure de faire face aux situations confuses, d'apporter des solutions concrètes, à un peuple désorienté qui n'ose peut-être pas encore rompre avec un chef qui l'a déçu mais qui ne voit pas poindre une force constructive de remplacement.

U. THEVENON
(3 octobre 1962).

SOCIALISME ET RÉVOLUTION

« L'ÉQUIVOQUE RÉVOLUTIONNAIRE » (1)

(Suite)

Les quelques lignes de notre dernier article consacré à **L'Équivoque révolutionnaire**, de Paul Rassinier, suffisent-elles pour déceler l'intention dominante de l'auteur : révéler par les expériences passées deux vérités fondamentales :

Contradiction entre les motifs et les effets des violences révolutionnaires ? Prétention des partisans révolutionnaires à exalter des bienfaits fictifs et à dénaturer les causes des progrès. Ce sont là des opinions respectables. Sont-elles irréfutables ?

Nous avons déjà relevé une juxtaposition de deux phénomènes nettement distincts : les *Jacqueries paysannes* et la formation des communes.

LES REVOLTES PAYSANNES

Une observation préliminaire, quant à l'efficacité des *Jacqueries*. Si nous sommes assez bien informés sur les révoltes paysannes du XVII^e siècle et sur leurs atroces répressions, si nous pouvons apprécier l'importance de l'agitation des campagnes sous la Révolution, qui provoqua la fameuse nuit du 4 août et se prolongea jusqu'à la suppression pure et simple des droits féodaux, les historiens les plus qualifiés avouent l'insuffisance de nos connaissances sur les soulèvements agraires au moyen âge.

Nous savons simplement que la *Jacquerie* du XIV^e siècle et la révolution parisienne d'Etienne Marcel furent totalement indépendantes l'une de l'autre — qu'il y eut simplement tentative d'accord, assez imprécise et certainement vaine.

Mais s'il est impossible d'évaluer l'importance et la portée des rébellions paysannes, on peut affirmer qu'à la fin du moyen âge, le servage primitif était en voie de disparition. Sans doute, entre le serf mainmortable et le tenancier libre existaient-ils de multiples degrés, et la liberté du propriétaire roturier était toujours limitée. Mais l'amélioration n'est pas contestable. La fuite des fiefs où l'oppression était la plus lourde a introduit dans notre langue le terme « déguerpir ». Elle explique l'installation « d'hôtes » sur des terres encore incultes ou sur des domaines où l'on pouvait jouir d'une sécurité relative. Rassinier souligne qu'il n'y eut pas de *Jacquerie* dans la région parisienne. Même si c'est établi, on peut l'expliquer par la richesse du sol, et aussi la limitation de l'arbitraire féodal sur le domaine royal et sur ceux des grandes abbayes, comme Saint-Germain-des-Prés.

Ces mouvements paysans sous l'ancien régime échappent aux éclairages de l'historien et aux déductions des philosophes.

Par là-même, ils ont engendré une légende, exploitée par Eugène Sue dans les **Mystères du peuple**, qui a inspiré Eugène Le Roy dans son admirable **Jacquou le Croquant**.

NECKER ET LA RÉVOLUTION DE 1789

Une autre preuve par l'exemple, de Rassinier, appellerait un ample débat. D'après lui, « **Necker serait responsable de l'action populaire de 1789** ». On peut sans doute se référer à Albert Mathiez

(1) Cf. « R.P. » de septembre 1962.

On me reproche d'avoir donné trop d'importance à cet opuscule de Rassinier. Peut-être parce que Rassinier a perdu tout crédit aux yeux de certains. C'est une autre question. Il s'agit ici d'idées qui ont droit de cité dans les milieux libertaires et particulièrement à « Défense de l'Homme », revue qui mérite notre fraternelle sympathie.

— l'historien de la Révolution française. Nous avons lu et écouté celui qui fut un de nos maîtres. Nous avons profité aussi de la remarquable introduction à **L'Histoire socialiste**, de Jaurès. Cela peut suffire. Un tableau de la situation à la veille de la Révolution explique aussi bien les décisions constitutionnelles et législatives que les mouvements parisiens ou provinciaux de mai 1789 à octobre 1791. Le rôle très limité de Necker demeura strictement localisé. C'est bien la classe bourgeoise qui a accompli sa Révolution, comme elle l'avait conçue, sans oublier par la loi Le Chapelier, la prévision des mouvements ouvriers. Le jacobinisme représente en fait une rupture dans une évolution normale.

Mais le désir de minimiser les causes des Révolutions porte Rassinier à une simplification caricaturale. Le banquier Schiffs serait responsable de la chute du tsarisme. Deterding des succès hitlériens, les grands sucriers du triomphe castriste. Louis Forest attribuait bien à la syphilis de Nietsche le rôle déterminant dans la guerre de 1914 !

L'EXEMPLE HONGROIS

On pourrait à la rigueur excuser un parti pris qui n'est peut-être que la révolte d'un intellectuel honnête contre ce que le poète Georges Pioch appelait les crimes de l'Histoire — peut-être les duperies de l'Histoire romancée. Mais Rassinier a voulu illustrer sa démonstration par un exemple beaucoup plus proche de nous.

Il s'agit de la Hongrie. Rassinier commence par un exposé solide des conditions géographiques et historiques de la formation du peuple hongrois. Quelques lacunes ? Il n'est question ni de la lutte au sein de l'empire autrichien jusqu'à la réalisation de la monarchie bicéphale, ni de la balkanisation de l'Autriche-Hongrie par l'Entente victorieuse, ni de l'importance du Danube, ni de la dictature du régent Horthy, représentant de la grande aristocratie foncière qui gouverna contre la grande majorité du peuple hongrois. Rassinier reconnaît que le christianisme n'a pas réussi à vaincre les traditions ancestrales... mais il ajoute que « **jusqu'en 1956, malgré son incarcération, le cardinal Mindzenky était une puissance** ». Voilà qui fera plaisir au premier... libre-penseur de France (?), l'anarchiste ex-stalinien André Lorulot pour qui l'insurrection de novembre 1956 fut une manifestation de la... Terreur noire !

Rassinier expose le processus de satellisation puis de déstalinisation de 1945 à 1956. Il reconnaît que jusqu'en 1956 les mutations dans le personnel dirigeant furent décidées à Moscou. C'est vrai, mais ce n'est qu'un aspect d'une vérité plus complexe.

Il est deux hommes dont le sort porte d'édifiants témoignages. Le premier, Lazlo Rajk — présenté comme un social-démocrate par Rassinier — ministre de l'Intérieur en 1947, s'affirma comme un stalinien authentique, d'une féroce intransigeance, jusqu'à la scission titiste qui provoqua son procès, une hallucinante confession (il s'accusa d'être depuis 1919 un agent de toutes les polices réactionnaires), enfin sa pendaison ignominieuse. Ce fut le début d'une purge dans le nouvel empire, aussi importante, aussi délirante que celle qu'illustrèrent les grands procès de Moscou de 1936 et 1937. Ces communistes orthodoxes, mais **nationaux**, Tito et Rajk s'opposaient à la vassalisation économique de leurs peuples. Ils voulaient organiser la coopération hungaroyougoslave. Ce qui contrariait foncièrement la poli-

tique de balkanisation de l'Europe danubienne, que Staline avait héritée des vainqueurs de 1919 et... d'Hitler.

L'autre : Imre Nagy qui constitua en 1953, lors de la première étape de la déstalinisation, un premier gouvernement, renversé sur l'ordre de Moscou le 14 avril 1955. Rassinier parle de la tentative d'Imre Nagy d'élargir la base du Parti. Mais cet autre communiste authentique n'eut-il pas l'audace de dénoncer les scandaleux privilèges « de la nouvelle classe », des bureaucrates installés par Rakosi. Ce qui peut fort bien expliquer sa chute en même temps que son immense popularité le ramenant au pouvoir en 1956.

Ce n'est pas dans la méchante intention de contrarier Rassinier que nous insistons sur cette histoire. C'est qu'il est, même parmi nos meilleurs amis, des gens dont l'ouïe capricieuse enregistre un bourdonnement de mouche et se ferme aux hurlements des canons. Il ont lu avec complaisance que l'on entendait des « excitations américaines » diffusées de Berlin-Ouest, pendant les combats sur les barricades de Budapest. Par compensation, ils n'ont pas été sensibles aux cérémonies qui ont marqué la réhabilitation de Rajk, imposée par les oppositionnels. La victime de Staline eut droit, le 6 octobre 1956, à des funérailles nationales. Initiative gouvernementale quelque peu forcée. Mais ce qui fut spontané, ce fut la participation de la moitié de la population de la ville à cette manifestation sensationnelle, d'où Imre Nagy, proscrit la veille, émergea comme l'homme du jour.

Procédons par analogie. Supposons qu'en 1952 un million de Parisiens défilent sous l'Arc de Triomphe devant le cercueil de Pierre Laval, fusillé comme traître en 1945 — et qu'ils y acclament Marcel Déat, tiré de son refuge italien...

Pourrait-on négliger une telle affirmation populaire ?

Or si l'assassinat de Rajk en 1949 marqua un point culminant de l'impérialisme stalinien, l'écrasement de la révolution hongroise et l'assassinat d'Imre Nagy se placent entre deux étapes de la « déstalinisation » : le fameux rapport « secret » de Khrouchtchev au XX^e congrès du parti russe en 1956, et la liquidation définitive du culte stalinien au XXII^e congrès de 1961.

Cinq années étaient-elles nécessaires pour achever une opération que les héritiers du tyran de Moscou avaient certainement préméditée dès la disparition du maître... qu'ils ont peut-être poussé dans la tombe ? On peut en douter. On peut même supposer que la spontanéité des révoltes berlinoise, polonaise et hongroise a retardé le dénouement, stoppé provisoirement le processus. Il fallait d'abord que Khrouchtchev assurât sa souveraineté sur son peuple et ses vassaux.

Ce sont là jeux de princes qui n'ont rien à voir avec les problèmes de la Révolution — dit Rassinier à propos des conflits nés et résolus à Moscou. Il a raison et il a raison également d'ajouter que la **Révolution authentique ne prend pas parti entre les Princes, mais supprime la qualité de Prince.**

Seulement, il a tort de soumettre les évolutions historiques aux impératifs de principes absolus. Ni Tito, ni Rajk, ni même Imre Nagy et Djilas ne furent, ne sont des révolutionnaires selon ses critères et les nôtres. Mais, en des conjonctures localisées dans le temps, Tito et Rajk et Imre Nagy ont représenté la révolte nécessaire contre... le Prince impérial, omnipotent. Imre Nagy et Djilas ont représenté, l'un en Hongrie, l'autre en Yougoslavie, la révolte nécessaire contre le Prince... national, contre la nouvelle classe. Et la liquidation de Imre Nagy, l'emprisonnement de Djilas, devraient encourager tous les vrais révolutionnaires à poursuivre le combat contre tous les Princes... surtout contre ceux dont le manteau est rouge... comme notre drapeau.

UNE REVOLUTION NATIONALE

Cependant en analysant les faits qui ont précédé, marqué et suivi l'insurrection hongroise de 1956, Rassinier reconnaît implicitement que ce fut vraiment une révolte de presque toute la population hongroise.

Mais c'est justement cette quasi-unanimité qui le trouble. Il cite François Fetjő — à qui il a emprunté presque toute la relation des faits — « un amalgame hallucinant : des partisans d'Imre Nagy, ceux de la démocratie occidentale, ceux de la démocratie prolétarienne, des réactionnaires, des crypto-fascistes, intellectuels, étudiants, ouvriers, contremaîtres, ingénieurs, juifs, catholiques, calvinistes, formations de la Honved où dominent les fils de la paysannerie et même quelques déserteurs soviétiques... combattent côte à côte et fraternisent au sein des comités révolutionnaires ».

Voilà à quoi on aboutit lorsqu' « on veut fonder une action sur le mécontentement général », dit Rassinier. Malheureusement, on ne justifie pas l'action par le mécontentement général ; on constate que le mécontentement général a abouti à une action et on y participe, sans s'y perdre, si l'on est sûr de soi.

Il y avait de tout dans la Résistance à laquelle Rassinier a participé. Et si sa lucidité lui a permis de classer ses compagnons dans le camp de déportation ou son courage l'a conduit, je doute que dans le cas d'une bataille de libération engagée contre les SS qui le gardaient, il ait scruté la pensée et l'arrière-pensée de ses frères d'armes.

Des démocrates, des libéraux, des communistes, des fascistes, des juifs, des chrétiens conjuguèrent leurs efforts sur un point précis : abattre un régime d'oppression imposé par une puissance étrangère. Victorieux, ils se seraient divisés et combattus. C'est probable. Les vrais révolutionnaires savent — et Rassinier a encore raison de le rappeler — **que l'essentiel commence après le combat.** Et ce sont alors des luttes plus ou moins violentes qu'ils doivent éclairer. Mais justement sous l'oppression et plus particulièrement sous l'oppression étrangère et coloniale, tout se confond dans une seule négation. Ainsi s'expliquent les mouvements des peuples ex-colonisés, la guerre d'Algérie comme l'insurrection hongroise. Réactionnaires parce que nationalistes, les Hongrois révoltés contre les troupes soviétiques ? Rassinier n'ose tout de même pas dire que Khrouchtchev représentait l'internationalisme. Nul ne songe à nier — en Algérie, comme en Hongrie — les dangers d'un nationalisme archaïque. Mais en déduire qu'il ne faut pas soutenir une révolte nationale contre un impérialisme, cela revient à consolider celui-ci, donc à exaspérer encore les passions dont on craint les excès.

Là encore, l'Histoire ne se soumet pas à la logique. Elle dessine cette fameuse « route en lacets » dont l'image empruntée à Renan fut exploitée par Lénine. Il est apparemment absurde de descendre lorsqu'on veut monter. Mais lorsqu'on ne peut atteindre directement le sommet, il faut bien suivre les méandres de la route. Pour aboutir à l'internationalisme, il faut passer par la nation. Pour qu'un peuple puisse sortir de la nation, il faut d'abord qu'il y soit entré.

PROGRAMME REFORMISTE ET REACTIONNAIRE

Cependant si Rassinier reconnaît que cette révolte fut provoquée par les excès de l'industrialisation et de la collectivisation agricole, s'il reconnaît — et c'est pour nous une constatation essentielle — que « toute l'économie hongroise était comptable à Moscou qui l'a mise en coupe réglée comme un vulgaire pays capitaliste fait de ses colonies », il qualifie le programme d'Imre Nagy (en 1953) de bêtement conservateur et réactionnaire. D'après lui, en voici les chapitres essentiels :

« — Augmentation des investissements agricoles au détriment des investissements industriels.

« — Défense de la propriété paysanne et fin de la collectivisation.

« — Subvention des exploitations individuelles.

« — Fin des mesures excessives prises contre les koulaks... et d'autres mesures aboutissant à la liberté du choix entre la propriété individuelle et l'adhésion aux kolkhoses. »

Le programme des insurgés d'octobre 1956 allait beaucoup plus loin. Rédigé en partie par les ouvriers de Czeppal et les mineurs de Gorog, il jetait les bases d'une véritable démocratie ouvrière et paysanne. Et les intellectuels et étudiants du cercle Petöfi réclamaient l'exercice des libertés fondamentales. Tout cela pour Rassinier, ce ne sont que quelques réformes qui nourrissent le jeu des fractions.

Ce commentaire dédaigneux est difficilement supportable. On peut critiquer la méthode employée. On peut en débattre sérieusement. Mais faut-il mépriser des « réformes » qui tendent à la hausse des bas salaires, à la réduction de l'éventail hiérarchique, à l'institution du contrôle ouvrier dans les entreprises et qui auraient permis aux Rassiniers hongrois d'écrire et de diffuser librement des œuvres non-conformistes ?

Cependant, nous nous en tiendrons à la question agraire. Car il y a là matière à intéressante controverse doctrinale et historique.

Dans tous les pays industrialisés ou en voie d'industrialisation, avant-hier en Italie et en Espagne, hier dans les pays danubiens et balkaniques, aujourd'hui dans les pays dits sous-développés ou décolonisés, la solution de la question agraire s'imposait et s'impose comme une étape que l'on ne peut brûler. C'est-à-dire qu'il faut supprimer le régime de la grande propriété féodale.

La Hongrie, fortement en retard de ce point de vue en 1945 bénéficia alors de cette réforme essentielle dont les communistes tentèrent de tirer le bénéfice alors qu'elle figurait dans les programmes de tous les partis libéraux et démocratiques et particulièrement de l'important parti des petits propriétaires qui aux dernières élections à peu près libres de novembre 1945 obtenait une écrasante majorité : 246 sièges sur 408 (70 aux sociaux-démocrates et 67 aux communistes).

Sous Horthy, on comptait 1.634.000 propriétaires. Or 1.070 d'entre eux (soit 0,7 %) accaparaient des propriétés de plus de 575 hectares chacune, couvrant toutes ensemble 30 % de la superficie totale. En 1945, le nombre des grandes propriétés était réduit à 672 pour 8,1 % de la superficie totale. La réforme de 1945 supprima les propriétés supérieures à 575 hectares ; les propriétés de 57 ha 5 à 5 ha 75 se partageaient encore entre 0,15 % du nombre total des propriétés et occupaient 2,9 % de la superficie totale. 97 % des terres comprenaient deux fois plus de petites propriétés que de propriétés moyennes, mais l'ensemble de celles-ci représentaient trois fois plus d'hectares que l'ensemble de celles-là.

LA REVOLUTION ET LES CAMPAGNES

Rassinier interprète cette redistribution des terres — analogue à celle accomplie par Lénine en Russie, Mao-Tse-Toung en Chine, Fidel Castro à Cuba — comme une « tragique erreur des révolutionnaires », car ainsi on ne peut faire que des petits propriétaires conservateurs, donc antirévolutionnaires.

Pourquoi les bourgeois du XVIII^e siècle n'ont-ils pas passé du fief à la propriété collective de forme coopérative ? Parce que voulant se faire reconnaître de jure la possession de ce qu'ils possédaient déjà en fait, donc conquérir le pouvoir politique, il leur fallait s'appuyer sur d'autres couches sociales également conservatrices.

L'analogie paraît édifiante. Elle l'est en effet, à

condition de modifier tous les termes comparés. Et nous avons ici un exemple frappant des aberrations de la logique.

On obtient, en lui obéissant, le système suivant.

En 1789, des fiefs : grande propriété féodale et des paysans serfs, une bourgeoisie, possédant en fait toute la fortune voulant la consécration juridique et politique de son pouvoir. On exproprie les féodaux et on partage leurs terres entre les paysans, afin que ceux-ci soutiennent, pour conserver leurs propriétés, la bourgeoisie victorieuse.

Tout cela est trop clair pour être vrai. En réalité, la hiérarchie portait sur les terres plus que sur les hommes. La possession d'une tenure noble, plus qu'un titre de noblesse, impliquait des privilèges et des droits. Et des bourgeois des villes, achetant des tenures nobles, jouissaient des mêmes avantages. Dans la majorité des cas, les paysans étaient déjà des petits propriétaires, soumis à des droits personnels — en tant qu'individus — et à des droits réels en tant que propriétaires (dont on retrouve d'ailleurs le principe dans la plupart des impôts fonciers et des taxes d'aujourd'hui...).

Le vote du 4 août 1789 a supprimé immédiatement les droits personnels, qui ne représentaient qu'une charge assez faible ; mais les droits réels devaient être rachetés. La suppression pure et simple n'intervint que sous la Convention.

Ce que voulaient les paysans, c'était augmenter leur propriété et en jouir totalement. La suppression des droits féodaux, la vente des biens nationaux n'ont pas créé la petite propriété paysanne déjà assez étendue ; elles ont supprimé les servitudes féodales et préparé la stabilisation de la population rurale qui ne fut d'ailleurs accomplie que lorsque la révolution industrielle eut appelé dans les villes le prolétariat des campagnes.

Il a fallu également cette révolution industrielle pour que la propriété capitaliste l'emporte définitivement sur la propriété foncière, non sans une longue agitation politique de 1815 à 1852, même à 1899.

REFORME AGRAIRE ET REVOLUTION INDUSTRIELLE

Il y a en effet une certaine analogie entre la situation de la campagne française en 1789 et celles de la Russie de 1917, de la Chine de 1948, de Cuba de 1958. C'est l'existence d'une classe déjà importante de petits propriétaires qui n'envisagent pas d'autre remède à leur misère que l'élargissement de leur propriété et d'un prolétariat agricole — composé quelquefois de possesseurs de lots pauvres et insuffisants — n'ayant pas d'autre ambition que d'acquérir une propriété rentable.

Seulement la différence — et elle n'est pas négligeable — c'est que localement on a déjà atteint la seconde étape (celle de la concentration industrielle) avant d'avoir dépassé la première sur la majorité du territoire.

Aussi l'observation générale de Rassinier paraît-elle plus pertinente.

« Démanteler la grande propriété agraire des pays agricoles pour faire des propriétaires individuels de ceux qui la travaillent, c'est un peu comme si dans les pays industriels, on se proposait d'exproprier les sociétés anonymes, les cartels et les trusts par démantèlement, dans le but d'attribuer à chacun des ouvriers qui y sont exploités, la propriété individuelle de chacune de l'infinité des parts qu'on serait obligé de faire. »

Encore une fois, la rigoureuse logique justifie Rassinier. Malheureusement, l'Histoire lui oppose des objections décisives. Car, partout où elle a été appliquée, la collectivisation agraire obligatoire a abouti à de gigantesques échecs. En U.R.S.S. particulièrement, la production agricole était, en 1953, nettement inférieure à ce qu'elle était en 1913. Et

si Khrouchtchev se résigne aujourd'hui à l'augmentation des prix à la consommation, c'est afin d'augmenter les revenus des producteurs — ce qui est conforme à la plus vulgaire morale capitaliste.

C'est en effet que la collectivisation, à la différence de la grande industrie dans les pays retardataires, ne s'édifie pas sur terrain vierge. Elle atteint une classe déjà constituée de petits propriétaires qui opposeront à l'Etat « socialiste », une résistance passive et efficace. La stabilisation de cette petite propriété paysanne apparaît donc comme une étape nécessaire dans l'évolution d'un peuple. Exactement comme la formation d'une nation. Peut-être d'ailleurs les deux institutions sont-elles fatalement concomitantes. L'existence d'une nation, d'une démocratie conservatrice dépend peut-être du maintien d'une classe paysanne, relativement indépendante. Et l'on comprend la ténacité avec laquelle, en France, en Allemagne, aux Etats-Unis même, les gouvernements protègent leur agriculture, même contre la logique du système capitaliste, même lorsque persistent ainsi des exploitations archaïques.

Si les faits contrariaient la logique de Raissinier, le bon sens élémentaire réfute sa comparaison entre la grande propriété terrienne et la grande industrie.

En effet, ce n'est pas la concentration industrielle qui a provoqué le machinisme, c'est le machinisme qui a imposé la concentration industrielle. Les ouvriers ne sont pas de petits artisans groupés en un vaste ensemble. Dans la grande majorité des cas, ils se sont incorporés dans la grande entreprise, avant tout apprentissage — ou après leur apprentissage. C'est-à-dire que la technique employée fut immédiatement celle de la grande industrie — et que l'outillage artisanal n'y figurait plus qu'en activité marginale et accessoire.

Au contraire, les paysans, qu'ils soient petits propriétaires ou salariés agricoles, n'utilisaient, lors de la réforme agraire, que les charrues et les faux (quelquefois les araires et les faucilles) de leurs ancêtres. Exploiter dans ces conditions une grande propriété collective ce serait aussi rationnel que de remplacer le marteau-pilon du Creusot par une centaine de forgerons de village.

S'il n'y a pas de « certitude absolue en histoire », il y a des relations de cause à effet, des interdépendances qu'aucune puissance politique, même révolutionnaire, ne peut annuler. Lénine voyait clair, lorsqu'en lançant sa nouvelle politique économique en 1921, il indiquait comme mot d'ordre : rétablir des rapports normaux entre l'industrie et l'agriculture ; la ville et la campagne.

La réforme agraire, en supprimant la grande propriété féodale, en stabilisant la production agricole, en imposant ou facilitant les migrations internes de main-d'œuvre conditionne l'industrialisation.

La grande industrie en fournissant à l'agriculture outillage industriel et même personnel technique conditionne l'évolution de la petite propriété vers l'exploitation collective des terres cultivables.

De même qu'il faut passer par la nation pour aller vers l'international, il faut passer par la petite propriété à culture intensive pour aller vers la propriété coopérative à culture à la fois intensive et extensive (2).

Peut-on espérer que l'intervention de l'Etat pourra provoquer ou accélérer ce processus ? C'est une autre histoire. Les expériences contemporaines infirment quelque peu cette vue de l'esprit. Et cela s'explique fort bien par le caractère même de l'Etat — conservateur par définition, donc logiquement réactionnaire. Etatismes, dirigisme, bureaucratisme... quel que soit le parti au pouvoir, c'est une trilogie qui mérite

vraiment la qualification « équivoqué révolutionnaire ».

LA REVOLUTION PAR LA SCIENCE

Mais Raissinier révèle une sorte de scientisme aristocratique et, afin de discréditer la violence révolutionnaire, il énumère les découvertes et les inventions qui se sont produites à l'écart de l'action populaire « **et souvent contre elle** », qui ont bien plus amélioré les conditions générales de vie de peuple que les batailles de rues — de même qu'elles ont permis la loi de huit heures, la semaine de quarante heures (3), les congés payés qu'on n'aurait pas obtenus par les grèves, les Premier Mai sanglants, les manifestations de tous genres. De sa longue énumération, tirons quelques conquêtes scientifiques : l'invention du levier, du collier à trait, du moulin à eau, la découverte de l'Amérique, la marmite de Papin, l'électricité et le gaz d'éclairage, le métier à tisser, le pétrole et le moteur à explosions. Et « **l'économie distributive qui est à l'ordre du jour, sera l'œuvre d'Einstein et des savants des secteurs de l'électronique et de l'automatisation** ».

On ne démontre pas l'évidence. Nul n'oserait nier l'influence déterminante des conquêtes scientifiques sur le sort de l'humanité. Seulement, ce qui importe ici, c'est d'établir les voies et les moyens par lesquels la science a changé le sort de l'homme. A lire Raissinier, on pourrait croire que le laboratoire siège au sommet d'une tour d'ivoire isolée de la foule et que les élaborations combinées là-haut descendent par la corbeille qui a monté la nourriture des chercheurs. Il a suffi — à condition que le peuple demeure passif — d'appliquer dans l'atelier ce que le savant a trouvé et combiné. Hélas ! ce n'est encore qu'une image d'Epinal !

On ne remontera pas jusqu'aux origines de l'Humanité, quoique la pensée de Bergson sur l'homme **ouvrier** avant d'être **savant** garde toute sa valeur. La supériorité de l'être humain ne réside-t-elle pas dans son infériorité physique même — c'est-à-dire que l'outil est indépendant du corps — et que c'est peut-être du maniement et de l'observation de la pierre éclatée poursuivis pendant des dizaines de millénaires que sont nés les premiers ateliers, le premier outillage. En des vitrines du Musée de l'Homme, on peut suivre la lente évolution du silex presque brut à la hache de bronze en passant par les scies en pierre polie et les harpons en os...

Mais on peut admettre l'indépendance de la recherche scientifique, dès les premières civilisations antiques. Ce qui paraît abusif, c'est de l'opposer ainsi à l'action populaire. Tous les savants, de tous les temps, se sont heurtés non aux peuples, mais aux puissances établies : aux Etats, aux Eglises, aux Universités, aux Académies. On a grossi démesurément les émeutes contre les briseurs de machines. Réaction spontanée, et d'ailleurs fort limitée en ses effets, de gens qui craignent de perdre leur seul moyen de gagner leur pain. On est beaucoup plus discret au sujet des résistances au développement des chemins de fer. Les puissantes messageries n'ont-elles pas agi sur les notables de grandes cités qui ont interdit la construction de gares dans les villes et le passage des voies à travers le territoire soumis à leur autorité. N'est-il pas encore nécessaire d'emprunter une navette pour aller des Aubrais à Orléans et de Saint-Pierre-des-Corps à Tours, en abandonnant la grande ligne ?

Or, la lutte contre les puissances établies menée par des utopistes et des révolutionnaires a favorisé certainement toutes les démarches et toutes les applications scientifiques. Ce foutriquet de Thiers

(2) Cet article était écrit avant la note de Louzon sur la question agraire en France, publiée dans notre dernier numéro. Faut-il préciser qu'il n'y a aucune contradiction entre son interprétation et la nôtre ?

(3) Rappelons à nouveau que le programme électoral du Rassemblement populaire ne mentionnait la loi de 40 h. et les congés payés qu'à titre d'objectifs lointains. Ce sont les mouvements de juin 1936 qui en ont imposé l'application immédiate.

ironisait lourdement sur le premier train de Paris à Saint-Germain, tandis que les saint-simoniens obéissaient à la tendance dominante de leur doctrine en devenant des lanceurs de rails, des bâtisseurs de ponts, des perceurs d'isthmes...

Encore pourrait-on nier au saint-simonisme le caractère d'un socialisme ouvrier ? Mais des premiers militants de l'Internationale aux syndicalistes révolutionnaires de 1906, tous ont reconnu la supériorité de la science humaine, glorifié les machines qui allégeaient l'effort ouvrier.

Griffuelhes, lui-même, cependant si peu indulgent pour les patrons et les intellectuels, opposait déjà le dynamisme du capitalisme américain aux pratiques réactionnaires des industriels français.

L'APPLICATION DES PROGRES SCIENTIFIQUES

Accordons à Rassinier que ce n'est pas là l'essentiel. Il faut établir la cause ordinaire de l'application des découvertes et inventions scientifiques à la production des biens et des services. Ce que Rassinier néglige c'est qu'il n'y eut jamais dans le passé passage immédiat du laboratoire à l'atelier ou à la cité.

Les Grecs connaissaient le principe de la machine à vapeur. Leur science « miraculeuse » n'eut jamais d'effet sur l'industrie, car celle-ci disposait d'une main-d'œuvre abondante et presque gratuite (4). La marmite de Papin — fut-elle même la première ? — date de la fin du XVII^e siècle. Il fallut l'invention de la chaudière tubulaire pour que Seguin et Stephenson réalisent les premières locomotives, vers 1830, alors que les progrès industriels exigeaient des transports rapides et réguliers.

L'Amérique fut découverte par les Vikings, dès le XI^e siècle. C'est l'intérêt économique qui a poussé Christophe Colomb, quatre cents ans plus tard, sur l'Atlantique, vers l'inconnu.

On a affirmé que l'invention du collier d'attelage avait déterminé la fin de l'esclavage. N'est-ce pas le contraire ? N'est-ce pas l'impossibilité de recruter des esclaves dans l'Europe occidentale des grands domaines qui a obligé les « chercheurs » à utiliser la force animale ?

Par l'intermédiaire des Arabes, qui portèrent aussi la culture grecque, on connut vite en Italie, en Espagne et en France le papier — sinon l'imprimerie. Celle-ci fut l'œuvre d'artisans, préoccupés de gains supérieurs, mais il fallut l'enrichissement des « mercatores » italiens et des bourgeois français, pour que la Renaissance (commencée en fait bien avant le XVI^e siècle) imposât la diffusion des livres, par le papier imprimé.

Tous les progrès énumérés par Rassinier, la science n'a jamais suffi pour les réaliser. Même (ce dont nous doutons) si les savants furent toujours totalement indépendants et désintéressés, il a fallu des influences économiques et sociales — provoquant souvent des luttes de classes et des conflits politiques — pour que l'humanité bénéficie des inventions et découvertes.

La technique a sans doute utilisé les découvertes scientifiques (5). Elle a aussi provoqué, par une réaction en chaîne, de nouvelles inventions. Le tissage intensifiant sa production grâce à la navette volante, les besoins en fils se multipliant naturellement, il fallut inventer la machine à filer.

(4) A ceux qui s'intéressent à cette histoire économique, technique et sociale, qui demeure à la base de l'Histoire, recommandons l'*Histoire du Travail* en 4 volumes publiée sous la direction de Louis-Henri Panas. La postface du premier tome de M. André Aymard éclaire singulièrement le problème de l'esclavage antique.

(5) La « savantasserie » a tendance à mépriser la science utilitaire et la technique. Pourtant la « brouette » ne figure-t-elle pas — en même temps que les Pensées — dans l'œuvre de Pascal ?

Enfin faut-il répéter que la revendication ouvrière a normalement intensifié le progrès technique. On en donnerait de nombreux exemples. Nous aurons sans doute à revenir sur cette idée. Ce qui nous permettra d'examiner les problèmes soulevés par l'automatisation — aussi les rapports entre notre syndicalisme et ce que l'on appelle l'économie distributive.

DES CONCLUSIONS ACCEPTABLES, MAIS INSUFFISANTES

Cependant nos observations sur la brochure de Rassinier ne portent que sur certains de ses arguments, sur de redoutables erreurs dans l'énoncé des faits historiques et leur appréciation. Elles ne diminuent pas l'intérêt de l'ouvrage qui contient d'heureuses références aux apôtres de « la désobéissance passive » — quelques-uns assez ignorés ou méconnus — le rappel de l'œuvre de Robert Owen et des « Equitables pionniers de Rochdale » et des idées fédératives de Proudhon.

Rassinier aboutit à des conclusions que nous pouvons facilement admettre. Pas plus que lui nous n'acceptons le monopole « révolutionnaire » auquel prétendent les marxistes. Pas plus que lui nous ne jugeons la prise du pouvoir politique comme la condition impérative de la Révolution. Et comme lui, nous redoutons l'aberration des partisans inconscients et fanatiques qui s'imaginent que le socialisme s'accomplira fatalement, lorsque l'Etat s'intitulera socialiste.

Il est également vrai que la Révolution ne se confond ni avec la révolte, ni avec la violence, qu'elle tend à « la transformation des structures dans le sens communautaire », qu'elle ne peut être accomplie par un gouvernement mais par le peuple « qui doit s'y atteler sans attendre ».

Mais il ne suffit pas de condamner « les révoltes » sans « prise de conscience révolutionnaire », et de nier la nécessité de la violence pour que l'évolution se poursuive pacifiquement en attendant que l'idée de Robert Owen et de Proudhon aboutisse à la formation de « coopératives en tous genres ».

Rassinier reprend d'ailleurs une thèse que notre ami Pera avait déjà suggérée, dans nos colonnes, il y a quatorze ans. Le marxisme militant, plus que le capitalisme, porterait la responsabilité de l'abandon des créations ouvrières. C'est attribuer à Marx une puissance providentielle ou démoniaque. Faut-il rappeler qu'il n'a inventé ni la lutte des classes, ni les grèves, ni le mouvement ouvrier, ni même la Première Internationale. Le chartisme anglais fut antérieur au Manifeste des Communistes. Et le syndicalisme révolutionnaire est né par réaction contre le marxisme politique.

Les batailles ouvrières ont été provoquées par l'exploitation capitaliste. Les révoltes coloniales par les exactions impérialistes. Fallait-il se tenir dans une neutralité passive, parce que les unes et les autres ne se proposaient pas un but clairement révolutionnaire ?

Faut-il abandonner toute action directement ou indirectement révolutionnaire tant que la conscience révolutionnaire n'a pas éclairé tous les militants et combattants — ou parce que « la révolution romantique des barricades » est aujourd'hui impensable.

Les marxistes et les « bolcheviks » ne réclament que l'adhésion des travailleurs à leurs formules, qu'elles soient électorales, parlementaires ou... militaires.

De généreux idéalistes veulent que les travailleurs soient capables de concevoir la cité nouvelle et le « nouvel humanisme », capables aussi de réaliser eux-mêmes ce qu'ils ont conçu.

Les syndicalistes de la vieille école jugeaient que la conscience naît de l'action et par l'action. Admettons — ou plutôt souhaitons — que la conscience précède et détermine l'action. Mais qu'il s'agisse

d'acquérir plus de bien-être, de conquérir la liberté, de construire et de réaliser ses propres institutions, il ne suffit pas à la classe ouvrière de savoir et de comprendre. Il faut aussi vouloir que cela change ou que cela naisse. Et l'apprentissage de la volonté ne dépend ni de la discipline imposée par les chefs, ni des idées diffusées par les clercs.

Roger HAGNAUER.

A travers les

LIVRES

Un témoin raconte...

de Pétrus Faure,
maire du Chambon-Feugerolles, Loire.

Tel est le titre du nouveau livre de Pétrus Faure qui nous avait déjà donné une intéressante histoire du mouvement ouvrier dans la Loire.

Deux parties bien distinctes dans ce livre. D'abord

une courte autobiographie, bien trop courte pour l'intérêt que suscite notamment la vie d'un fils de mineur de la fin du siècle dernier. Les petits incidents d'enfance sont à peine esquissés et les détails de la vie familiale dans toutes ses manifestations manquent, les détails également de la vie paysanne vue par un domestique enfant. L'adolescence aussi, le travail à la mine, à l'usine, méritaient de plus amples développements, et le militant eût pu être situé avec plus de précisions. Mais, telle quelle, cette première partie a un très grand intérêt pour un militant syndicaliste.

Pétrus Faure a une excuse, évidemment : il ne voulait pas donner un ouvrage trop volumineux, donc trop coûteux. Et il voulait apporter une large contribution à l'histoire de la Résistance dans la Loire en publiant l'abondante documentation qu'il avait pu rassembler. Il a apporté bien des précisions sur cette période troublée, des témoignages de première main d'acteurs qui jouèrent un rôle important. Et tout cela, il l'a fait dans son langage d'ouvrier qui a beaucoup appris en racontant. Car Pétrus raconte bien plus qu'il n'écrit, et ce n'est pas l'une des moindres qualités de l'ouvrage.

Chez l'auteur : 10 NF.

U. T.

CEUX QUI NOUS QUITTENT

HÉLÈNE BRION

Charbit m'apprend sa mort. Après les décès de Lucie Colliard, Marthe Bigot, Marguerite Thévenet et plus récemment Louis Boutreux, le coup est rude pour les « vieux » de l'ancienne Fédération de l'Enseignement.

Déjà à Sophie Germain, l'âtre Ardennaise se montrait bûcheuse désintéressée, indépendante et d'une franchise brutale. Elle dut adhérer au Syndicat de la Seine peu après son début dans l'Enseignement et y fut, après le fameux congrès de Chambéry, de la pnalange qui tint bon face aux coups du pouvoir. Aussi la trouve-t-on en janvier 1914 secrétaire-adjoint dans le bureau fédéral Marcel Cottet, ce qui devait l'amener à prendre le secrétariat général à la mobilisation.

Avant la tuerie, elle avait fait paraître dans « La Bataille Syndicaliste » un très courageux appel aux femmes « esclaves et muettes » pour les pousser, quand il en était encore temps, à un « mouvement de révolte au grand soleil ». Peine perdue. Elle en fut si profondément troublée et désorientée qu'encore à la réunion de Tours (juin 1915) et même par la suite elle se tenait toujours sur les positions du P.S. et de la direction confédérale. C'est seulement au congrès fédéral du 14 août 1915 qu'avec Lorient, en toute discipline, dignement et comme par un sentiment de délivrance elle s'inclina devant la majorité fédérale poussant à la lutte contre les états-majors jusqu'aboutistes devenus les doubles de l'Etat-major tout court. Dès lors pour réparer suivant sa propre expression « la plus grande faute de sa vie », pendant toute la durée du carnage elle aura une attitude exemplaire. Rien ne l'arrêtera. La lutte pour la Paix, la reconstitution de l'Internationale des travailleurs, l'opposition irréductible aux naufrageurs de la Sociale devinrent ses préoccupations dominantes dans les milieux parisiens comme à la Fédération. Elle diffusa les brochures sur les conférences de Zimmerwald et de Kienthal, la brochure clandestine des Mayoux, celle du Comité des Femmes de la rue Fondary. Elle relança les camarades de la Fédération par des circulaires tirées à la polycopie. Surveillée, perquisitionnée à son domicile de Pantin, on la poursuit, on la suspend, on lui supprime illégalement son traitement. Finalement, elle est arrêtée et traduite devant un Conseil de guerre tandis que les « littérateurs du territoire » de la presse jusqu'aboutiste poussaient leurs cris de putois déversant sur elle les pires calomnies. Après quatre mois de prévention elle est condamnée, fin mars 1918, à trois ans de prison avec sursis. Elle sort de prison, pour être révoquée, sans comparaison devant le Conseil départemental. Naturellement, elle reprend son ac-

tion pacifiste et internationaliste. C'est seulement à la démobilisation qu'elle abandonnera le secrétariat fédéral pour le passer à Maurice Foulon.

Elle avait hâte de se donner à la propagande féministe, car depuis son adolescence ainsi qu'elle l'a reconnu devant les galonnards chargés de la frapper, c'est par le féminisme qu'elle était venue au syndicalisme et au socialisme. Elle fonda « La Lutte féministe », qui restera l'un des plus solides et des plus énergiques organes du « féminisme intégral ». Ce périodique révéla à beaucoup une érudite en féminisme. Il faut dire que toute sa vie et jusqu'en prison, elle travailla à la rédaction d'une « Encyclopédie féministe », qu'elle rassembla de précieux dossiers. Il y a une dizaine d'années, elle recueillait les papiers de la doctoresse Madeleine Pelletier regrettant faute de temps et par suite de son état de santé, comme elle m'écrivait, fin 1958, de n'avoir pu encore « y mettre le nez ». Pourvu que ces papiers ne disparaissent pas comme tant d'autres !

Brave Hélène, nous ne te verrons plus. Mais nous garderons le souvenir de ton dévouement à la cause de la paix, de la classe ouvrière et de la libération des femmes, étroitement associées.

Maurice DOMMANGET.

CHARLES DOOGHE

Charles Dooghe, un vétéran des luttes sociales du début du siècle, s'est éteint récemment, à Paris, à l'âge de 84 ans.

Il avait fait ses premières armes dans la région rémoise où son activité s'était tôt manifestée par la plume et par la parole non seulement sous la forme revendicative, mais aussi constructive.

Créateur d'un organe anarcho-syndicaliste, « La Cravache », il sut animer un courant qui marqua son époque. Il était l'un des derniers survivants du congrès d'Amiens de 1906 et fut un des défenseurs de la célèbre charte.

Son apostolat, partagé par son admirable compagne, fit souvent de sa maison le refuge des proscrits révolutionnaires en butte à la vindicte réactionnaire, de même qu'à Paris où il vint se fixer ensuite. Son esprit positif avait été remarqué et c'est ainsi que lors de l'institution des caisses d'assurances sociales — gérées alors par les syndicats — il fut sollicité par les responsables pour assurer la direction de la clinique médicale « Le Travail » où ses qualités d'organisateur surent se faire apprécier durant de nombreuses années.

C'est un bon ouvrier de la cause émancipatrice qui disparaît et dont le souvenir restera cher aux nombreux amis qui l'ont connu. — N.F.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE SEPTEMBRE 1962

RECETTES :

Abonnements ordinaires	835,20	
Abonnements de soutien	205,—	
		1.040,20
Souscription		116,55
Vente au numéro		3,—
Vente des livres et brochures		40,35
Divers		129,50
		<hr/>
Total des recettes		1.329,60
En caisse à fin août		2.043,41
		<hr/>
		3.373,01

DEPENSES :

Impression et papier (R.P., juill.-août 62)	1.215,30
Frais d'expédition	124,31
Téléphone	65,25
Autres frais généraux	94,—
	<hr/>
Total des dépenses	1.498,86

En caisse à fin septembre :

Espèces	71,35
Chèques postaux	1.802,80
	<hr/>
	1.874,15
	<hr/>
	3.373,01

LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Félix Franc (Isère), 25; I. Laufer (Paris), 30; Charles Le Beau (Paris), 30; Charles Paillon (Paris), 40; Félix Rivière (Rhône), 25; Maurice Ruffin (Paris), 30; Eugène Sauve (Dordogne), 25. — Total: 205 NF.

LA SOUSCRIPTION

Roger Auriol (Haute-Garonne), 5; René Autuche (Alpes-Maritimes), 5; Robert Buren (Côte-d'Or), 5; Paul Colson (Oise), 5; Maurice Delage (Indre), 3; Jean Duperray (Loire), 6; Albert Goldschild (Paris), 30; Yves Hebert (Gironde), 5; A. Hennaut (Belgique), 2; Jean Itard (Paris), 5; Alexandre Jutier (Allier), 5; Mme veuve Armand Lagain (Côtes-du-Nord), 5; René Le Bras (Paris), 10,55; Gabriel Pons (Ain), 5; Jean Rannou (Seine-et-Oise), 5; Roger Sentenac (Alpes-Maritimes), 5; Maurice Vaillard (Seine), 10. — Total: 116,55 NF.

LES FAITS DU MOIS

SAMEDI 1^{er} SEPTEMBRE. — Mesures de sécurité à La Havane (Cuba), à la suite de l'attaque aérienne par des émigrés cubains anticomunistes.

Le conseil général des Trade Unions se prononce en faveur de la reconnaissance de l'Allemagne orientale.

LUNDI 3. — Terrible tremblement de terre en Iran. Au Yémen, manifestations antimonarchistes et pro-nassériennes.

Reprise progressive du travail dans les mines asturiennes.

L'U.R.S.S. annonce officiellement qu'elle fournira à Cuba des armes et instructeurs militaires. Ouverture à Blackpool du congrès des Trade Unions.

MARDI 4. — Arrivée en Allemagne fédérale du Président de Gaulle.

Les unités militaires fidèles au bureau politique algérien marchent sur Alger.

Restrictions au droit de grève en Argentine.

JEUDI 6. — Accord conclu à Alger.

L'U.R.S.S. accepte de changer le point de passage de ses chars à Berlin.

LUNDI 10. — Un U-2 américain abattu au-dessus de la Chine.

Attentat manqué contre le chef d'Etat du Ghana.

Rétablissement des relations diplomatiques entre la France, la Syrie et la Jordanie.

300.000 métallurgistes en grève à Milan

VENDREDI 14. — Crise gouvernementale au Brésil.

Le président des Etats-Unis obtient le droit de mobiliser éventuellement 150.000 réservistes.

SAMEDI 15. — Visite à Paris du président du Pakistan.

Suicide dans sa cellule de Henri Niaux, organisateur de l'attentat de Clamart.

La C.G.T.-F.O. met en garde les « rapatriés algériens » contre une tentative d'organisation par son ex-secrétaire confédéral André Lafond.

Nouvelle grève catalane en Espagne.

Inauguration du tunnel sous le Mont-Blanc.

Au Brésil, le Parlement laisse toute liberté au Président Goulart.

DIMANCHE 16. — Elections municipales suédoises : majorité absolue au parti social-démocrate.

LUNDI 17. — Réunion à Washington de l'Assemblée du Fonds monétaire.

Signature d'un accord commercial franco-tchécoslovaque.

JEUDI 18. — A New-York, 17^e session de l'O.N.U.

En Syrie, constitution d'un gouvernement d'Union nationale.

MERCREDI 19. — Le gouvernement étudie le projet de révision constitutionnelle.

Aux Etats-Unis, la Chambre des Représentants réduit le budget de l'aide à l'étranger.

JEUDI 20. — L'émir Badr est proclamé iman du Yémen, après la mort de son père.

Le Conseil des ministres approuve le projet de révision constitutionnelle.

Un million de métallurgistes à nouveau en grève en Italie.

Le Sénat américain approuve le projet de libéralisation du commerce.

En Argentine, rébellion combattue par la seule armée de terre.

Elections en Algérie sur listes uniques de candidats.

VENDREDI 21. — Un avion de l'O.N.U. abattu au Nord-Katanga.

Les Fédérations de cheminots : F.O., C.F.T.C., Cadres s'élèvent contre l'intégration « d'activistes » rapatriés d'Algérie.

SAMEDI 22. — En Italie, vote par la Chambre des députés de la nationalisation de l'électricité.

DIMANCHE 23. — Elections sénatoriales dans 37 départements : renforcement de l'opposition au Président de Gaulle.

LUNDI 21. — En Argentine, victoire des forces

Voyage à Belgrade du chef d'Etat soviétique.

MARDI 25. — Le gouvernement soviétique ajourne la suppression de l'impôt sur les bas salaires.

Le gouverneur du Mississippi s'oppose à l'application des décisions fédérales contre la ségrégation scolaire.

MERCREDI 26. — Visite à Paris du roi de Norvège.

L'Assemblée Nationale algérienne proclame la République.

A Strasbourg, assemblée du Conseil de l'Europe.

Terrible ouragan en Catalogne.

JEUDI 27. — L'armée s'empare du pouvoir au Yémen. Proclamation de la République.

Manifestation dans le Finistère contre le relèvement des tarifs de la S.N.C.F.

A Cuba, vague d'exécutions après la découverte d'un complot.

Pour la troisième fois, un million de métallurgistes italiens en grève.

Réforme du baccalauréat votée par le Conseil de l'Education Nationale.

VENDREDI 28. — Le gouvernement n'appliquera pas le relèvement des tarifs de la S.N.C.F. en Bretagne

Bretagne. algérien.

Grèves dans la métallurgie et les transports routiers à Nantes.

Le Comité central du parti communiste chinois dénonce la trahison titiste.

Le gouvernement du Mississippi déclaré coupable d'outrage à la magistrature par la Cour d'appel fédérale des Etats-Unis.

DIMANCHE 30. — Sanglantes émeutes à Oxford (Mississippi) provoquées par les racistes blancs.

A Vichy, congrès du parti radical.

Un livre qui doit intéresser tous nos lecteurs :

PRESENCE DU SYNDICALISME LIBERTAIRE

par Louis MERCIER

avec une préface de Roger HAGNAUER

Au sommaire :

- I. UN MORT RECALCITRANT
- II. LES RAISONS D'UNE SURVIE
- III. FAUSSES SOLUTIONS ET VAINES ACCUSATIONS
- IV. LES SERVITUDES D'UNE MISSION
- V. ENTRE HIER ET DEMAIN

*Edition de l'Union des Syndicalistes
et de la Commission Internationale de Liaison Ouvrière*

Prix : 3 NF

Commandes à l'Union des Syndicalistes : R. MARCHETI,
103, rue Orfila, Paris 20^e - C.C.P. 7473-08 Paris

« S'instruire pour être capable de bien comprendre ce qu'on lit, pour pouvoir préciser et ordonner ses idées, pour savoir enfin exprimer ce qu'on pense et ce qu'on sent ; voilà de notre temps la base dont il faut s'assurer si l'on veut avoir un bon départ. Eh bien ! le livre de M. Hagnauer constitue justement pour les jeunes une base solide. »

Maurice DAVID,
Inspecteur général de l'Education Nationale.

Au temps du stylo et du micro

L'expression écrite et orale

de Roger HAGNAUER

L'enrichissement du vocabulaire, la construction des phrases, la description, la narration, le commentaire, la recherche et l'expression des idées, la correspondance — la diction, l'exposé oral, le discours, les débats — Nombreux exercices, sujets de compositions, la correction de travaux personnels, etc...

Un livre copieux de 285 pages 9,45 NF
publié par les Editions Ouvrières.

Du même auteur :

JOIES ET FRUITS DE LA LECTURE

(lire pour s'informer, s'instruire en technologie, économie politique, histoire, pour se distraire - Des listes bibliographiques et des textes commentés...)

Le volume 6 NF

En vente à la « Révolution Proletarienne ».

